

Le **C**ontact

de chez nous

Journal trimestriel d'information municipal de Sainte-Sophie / Volume 2, n°4 - Édition décembre 2015

BARRAGE ROUTIER DÉFILÉ DE NOËL

*Bonne fête
Sainte-Sophie*

160^e anniversaire!



Table des matières

Conseil municipal	3
Information municipale.....	30
Travaux publics.....	40
Service d'urbanisme	43
Sécurité incendie	44
Organismes communautaires.....	47
Partenaires	58

Cahier centre - Loisirs

Le bulletin trimestriel, imprimé à 6600 exemplaires, distribué à chaque porte sur le territoire et publié sur le site Web de la Municipalité.

Conception et réalisation

Louise Gallant, mairesse

Lise Bouvier, secrétaire à l'administration

Sandra Lévis, adjointe administrative et communications

La Municipalité se réserve le droit d'adapter les textes et la publicité pour les besoins de la publication.

Les textes de collaborateurs n'engagent pas la responsabilité de la Municipalité de Sainte-Sophie.

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec

ISSN 2292-7212

ISSN 2292-7220 (Internet)

Municipalité de Sainte-Sophie

2199, boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1

Téléphone : 450 438-7784 | Télécopieur: 450 438-1080

www.stesophie.ca



2013



Louise Gallant
Mairesse

2017



Sophie Astri
Conseillère district 1

Secteur village



Claude Lamontagne
Conseiller district 2

Achigan Est, Ouest et Sud,
domaine Racine, quartier
New-Glasgow



Linda Lalonde
Conseillère district 3

Morel Est, Abercrombie,
lac Clearview, chemin
Aubin



Éric Jutras
Conseiller district 4

4^e Rue, Val-des-Lacs,
secteur lac Alouette



Guy Lamothe
Conseiller district 5

Secteur lac Breen, lac
Hirondelle, lac Brière,
domaine Fournel, secteur
école du Joli-Bois



Normand Aubin
Conseiller district 6

Lac Duquette, Godard,
Morel Ouest, côte
Saint-André, Haut
Sainte-Sophie



Sophiennes, Sophiens

L'année tire à sa faim!

Dans une société comme celle d'aujourd'hui, nous devons prendre conscience que bien souvent, malgré nous, la consommation prédomine, et l'individualisme est source de bien des réalités, et ce, à tous les niveaux. Cependant, l'abondance, tant matérielle qu'affective, n'est pas toujours au rendez-vous dans bien des foyers.

La période des fêtes est un moment que certains redoutent, car accompagné par la pauvreté, l'exclusion et l'isolement qui, souvent, ne sont pas bien loin. Cette précarité du statut social n'est malheureusement pas un choix. La pauvreté a de nombreux visages et est génératrice de nombreuses souffrances. Elle est le reflet d'un contexte d'une société complexe et elle mérite qu'on s'y attarde, car personne n'est à l'abri de cette situation. Nous ne pouvons pas juger ces gens et ces familles qui bénéficient d'aide particulière et souvent temporaire, car chaque situation est différente et qui sait, un jour, ce pourrait être vous!

Quand vous donnez votre temps en bénévolat, de l'argent lors du barrage routier en décembre et quand vous participez lors des soupers-bénéfice, vous appuyez votre communauté dans la recherche de solutions durables. Vous contribuez à des besoins de base qui allègent d'un énorme poids.

Nous sommes choyés de bénéficier de l'aide d'organismes tels que, La Montagne d'Espoir, qui vient en aide hebdomadairement à plus de 125 familles de chez nous. Durant la période des fêtes, c'est tout près de 240 paniers qui sont donnés. Une réalité évidente pour certains et cachée pour d'autres! Aider, c'est aussi écouter, conseiller, aimer et partager.

Donc, profitez de ce temps de réjouissances pour ouvrir votre cœur et donner à votre façon au suivant.

Tous les conseillers municipaux ainsi que les employés se joignent à moi pour vous offrir nos vœux les plus sincères. Que l'année 2016 vous apporte la paix et la prospérité afin de concrétiser vos souhaits les plus chers!



Louise Gallant
Mairesse



The year is drawing to a close !

In a society like today, despite ourselves and despite our best efforts, we must come to the realization that often, consumerism and individualism are a predominate reality (at all levels). Unfortunately in many homes, material and emotional abundance, is not always a given.

The holiday season, is a time that many less fortunate individuals fear, which may often lead to exclusion and isolation. Social status is not a choice that we make. Poverty has many faces and generates immense amounts of suffering. It is primordial to adress and pay attention to poverty and the issues it generates because no one is immune from this. We must not pass judgement on individuals and families who benefit from particular and often temporary aid because every situation is unique. Who's not to say, that one day that person could even be you!

When you give your time by volunteering, by participating in fundraisers or by monetary donations during the roadblocks in the month of December, you are supporting your community and helping to find durable solutions to end misfortune. Such contributions, wether they are big or small help organizations provide basic needs for individuals or families in need of assistance.

We are fortunate to benefit from the help of organizations such as, "La Montagne d'Espoir", here in Sainte-Sophie. This organization distributes up to 125 grocery baskets on a weekly basis to households in need. During the holiday season, the number of food baskets rises to 240 per week ! This may be an obvious reality for some but often hidden for others!

To help others, is also to listen, to support, to love and to share. We hope you enjoy this time of celebration and open your heart to help give way to the next.

All the town councilors and municipal employees join me in offering you our best wishes this holiday season. May the year 2016 bring you peace, prosperity and the realization of your fondest wishes!

Louise Gallant
Mayor

Rapport de la mairesse sur la situation financière de la pour l'année 2016

La mairesse dépose à la table du conseil son rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Sophie pour l'année 2015 et les perspectives fiscales pour l'année 2016 et procède à sa lecture.

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, je vous présente le rapport de la situation financière de la Municipalité.

Depuis le début de notre mandat, nous nous sommes donnés comme objectif de respecter le plus fidèlement le cadre budgétaire annuellement adopté. Le respect du budget et l'anticipation du changement sont les procédés utilisés par notre équipe afin de garantir une saine situation financière de la Municipalité.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2014

Le vérificateur externe, la firme Paul Buissière CA, a vérifié le bilan consolidé de la Municipalité de Sainte-Sophie au 31 décembre 2014 ainsi que les états consolidés des activités financières, des activités d'investissements, du coût des services municipaux, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date.

L'opinion du vérificateur sur les états financiers consolidés donne, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2014. Cette opinion favorable est exprimée sur l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers et l'état consolidé des flux de trésorerie, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Ces états financiers révèlent en 2014 des dépenses consolidées de 16 937 120 \$ et des revenus consolidés de 17 389 548 \$ dégagant ainsi un surplus de l'exercice 2014 de 452 428 \$. Les états financiers 2014 furent déposés et présentés lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal le 5 mai 2015.

Voici un résumé de l'état des surplus et de la dette :

ÉTAT DES SURPLUS ET RÉSERVES CONSOLIDÉS 2014

Surplus annuel	452 428 \$
Surplus total accumulé de :	1 340 942 \$

ÉTAT DE LA DETTE CONSOLIDÉE 2014

Dettes à long terme à la charge de :	
Une partie des contribuables (taxes de secteur)	8 244 129 \$
À l'ensemble des contribuables (taxe foncière)	18 304 044 \$
Total de la dette à long terme :	<u><u>26 548 173 \$</u></u>
Dettes à court terme (emprunts temporaires) :	<u><u>3 429 904 \$</u></u>

SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2015

Lors de l'adoption du budget 2015, nous avons prévu affecter la somme de 467 884 \$ du surplus libre à cet exercice financier. Selon nos estimés à ce jour, une somme approximative de 400 000 \$ sera nécessaire, laissant donc envisager un excédent approchant les 60 000 \$.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015, 2016 ET 2017

Les investissements sont une nécessité dans une Municipalité. Voici un résumé des principales catégories d'investissements et d'infrastructures effectuées et prévues au cours de l'année 2015.

Investissements majeurs Sainte-Sophie

Asphaltage divers	2 549 424 \$
Prolongement réseaux égout et aqueduc	597 797 \$
Camion incendie autopompe-citerne et équipements	425 000 \$
Réfection et stabilisation des infrastructures	253 880 \$
Parcs et terrains de jeux	70 500 \$
Piste cyclable	303 394 \$
Réfection bâtiments municipaux	116 810 \$
Bacs roulants bleus 360L	25 286 \$
Divers équipements	55 189 \$
TOTAL :	4 397 280 \$

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2016

L'année 2016 marque le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation triennal. Ce rôle d'évaluation est déterminant pour la prise de décisions budgétaires puisque celui-ci détermine la majeure partie des revenus, soit la taxation. Nous analyserons prochainement les besoins réels des différents départements municipaux afin de déterminer les crédits budgétaires nécessaires au bon déroulement des opérations et services municipaux.

LES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 \$

Tout comme l'exige l'article 955 du Code municipal du Québec, je remets la liste de tous les contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$. Cette liste comprend tous les liens contractuels de la Municipalité depuis le dernier dépôt de celle-ci. Chaque citoyenne et citoyen a accès à cette liste en s'adressant au service du greffe.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Pour l'année 2015, la rémunération des élus est composée d'allocations et de salaires suivants :

	Salaires	Allocations de dépenses
Mairesse	52 298,76 \$	15 975,96 \$
Conseillers	15 880,78 \$	7 940,32 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015, 2016 ET 2017

Simultanément au dépôt du budget 2016, le conseil adoptera le prochain programme triennal d'immobilisation. Ce programme reflète la vision du conseil municipal en matière d'investissements en infrastructures et équipements. Les dépenses d'investissements assumées par l'ensemble des contribuables sont nécessaires au bon fonctionnement et au développement de la Municipalité.

CONCLUSION

En cette période budgétaire et de fin d'exercice fiscal, nous sommes fiers des réalisations et accomplissements effectués dans la dernière année, en respectant le cadre budgétaire. Nous poursuivons nos objectifs d'offrir la maximisation des services municipaux, le développement de la Municipalité et le renouvellement de nos infrastructures, tout en offrant un taux de taxation équilibré. La santé financière de la Municipalité de Sainte-Sophie est saine et nous continuerons de maintenir un équilibre budgétaire année après année.

J'aimerais remercier l'ensemble du conseil municipal, tous les employés et particulièrement vous chers citoyens de nous faire confiance.

Merci de votre attention.

Louise Gallant, mairesse

Aréna Rivière-du-Nord



La construction du bâtiment est pratiquement terminée. Présentement, nous achevons l'ensemble des achats pour les équipements qui seront nécessaires à la gestion des activités de glace. D'ailleurs, quelques contrats importants restent à être attribués, notamment celui de la concession de la restauration.

Simultanément, à la prise de possession de l'infrastructure, nous procéderons à l'embauche du personnel des différents postes opérationnels de l'aréna.

Nous travaillons très fort, chaque jour, pour achever chaque petit détail afin de vous inviter, chers Sophiennes et Sophiens, à une ouverture officielle en mars prochain.

Le complexe comprend

- Hall d'entrée, billetterie, comptoir d'accueil
- Boutique Pro-Shop
- 2 glaces
- 300 et 1000 places assises pour les spectateurs
- 9 vestiaires de joueurs
- Vestiaire dédié au club Élite
- Vestiaire des arbitres
- Local de premiers soins
- Réseau Wi-Fi
- Locaux d'associations
- Restaurant-bar vitré, terrasse extérieure
- Salle polyvalente
- Galerie de presse



Massothérapeute et Maître reiki
Maryse Berthelet
Ste-Sophie
450-504-8814
Thérapeutique et détente
Reçu disponible Bonne idée de cadeau



Pompe à Eau
Service Complet de Pompe à Eau
Curetage et Décontamination
de puits fait à la Haute Pression
Dégel d'eau
Depuis 1972
Gaétan Charette
450-822-9959

Le Défilé de Noël

Départ à la halte municipale



Samedi
12 décembre
2015
à compter de
16 h 30



en collaboration avec

AU PAYS
des GÉANTS



Famille Thibeault



Desjardins

Caisse de
Saint-Antoine-des-Laurentides

Coopérer pour créer l'avenir



BEAUDOIN
HURENS



Jean Coutu



Merci à nos précieux commanditaires

Fermeture temporaire des rues de 16 h à 18 h

rue de l'Hôtel-de-Ville
montée Masson
rue des Bosquets
rue Dupré
terrasse de Jouvence
rue Paquette



Circulation locale limitée. Aucun stationnement le jour même dans les rues empruntées par le défilé.

Décorez vos maisons et allumez vos lumières

Stationnements temporaires disponibles

Parc Sophie-Masson, école Jean-Moreau, CPE Les Bonheurs de Sophie, l'église

Participez aux concours du défilé de Noël



Je décore ma maison !

Ce concours s'adresse à tous les résidants demeurant sur le parcours du défilé. Décorez votre maison et lors de l'évènement elle sera notée par un jury sur l'originalité des décorations. Vous courez la chance de gagner un certificat cadeaux de 150 \$ offert par le traiteur Les Friands Gourmets. Le prix décerné à la maison gagnante sera remis le dimanche 13 décembre.

Trouvez la mairesse !

Ce concours d'adresse à tous les résidants de Sainte-Sophie. Pendant le défilé, observez bien! Trouvez où est la mairesse et remplissez le coupon-réponse ci-dessous. Déposez-le dans la boîte prévue à cet effet au pavillon Lionel Renaud lors du souper spaghetti du Réveil amical. La mairesse procédera au tirage à 19 h. La personne gagnante recevra un certificat cadeau d'une valeur de 100 \$, applicable chez un commerçant local.

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Où est la mairesse ? _____

Denrées

Vous avez **jusqu'au 17 décembre** pour venir porter des denrées non périssables à l'hôtel de ville.

Si vous avez des jouets en bon état, vous pouvez également les déposer dans nos boîtes au pied du sapin.

Parrainage Paniers de Noël

Vous savez, la période des fêtes est un moment de réjouissances, mais, pour certaines familles, c'est une période difficile et émotive.

Si vous désirez parrainer directement une famille de Sainte-Sophie, dans le besoin, pour les paniers de Noël, communiquez avec

M^{me} Gallant au
lgallant@stesophie.ca

Barrage routier

C'est le **12 décembre** prochain, de 9 h à 15 h, que se tiendra le barrage routier de la Montagne d'Espoir, à l'intersection de la route 158 et de la montée Morrel ainsi qu'à l'intersection de la rue Godard et du chemin de Val-des-Lacs. Cette collecte servira à la confection des paniers de Noël pour les familles démunies de Sainte-Sophie.

Merci
pour votre
générosité !

ASSEMBLÉES MUNICIPALES

2016

Les assemblées municipales pour l'année 2016 se dérouleront à la salle du conseil située au 2199, boulevard Sainte-Sophie, à 19 h.

12 janvier 2016	5 juillet 2016
9 février 2016	16 août 2016
8 mars 2016	6 septembre 2016
5 avril 2016	4 octobre 2016
3 mai 2016	1 ^{er} novembre 2016
7 juin 2016	6 décembre 2016

INAUGURATION D'UN NOUVEAU TERRAIN DE SOCCER



C'est le 24 août dernier que nous avons inauguré notre nouveau terrain de soccer au parc du lac Bellevue. L'ancien terrain de baseball, qui était inutilisé, a été converti en terrain de soccer à neuf joueurs pour moins de 35 000 \$. Nous avons déjà toutes les infrastructures requises pour mener à bien ce projet. Ce sont les employés municipaux qui ont eux-mêmes construit ce magnifique terrain de soccer.

**MERCI À TOUS POUR
VOTRE IMPLICATION.**



Les Bénévoles



Le 4 octobre dernier, nous avons rendu hommage à nos bénévoles pour leur engagement exceptionnel et leur précieuse contribution. Nous sommes fiers de vous présenter les bénévoles qui se sont démarqués au cours de l'année 2015 .

Rangée du fond: Nicolas Marceau, député provincial (invité); Maurice Grenon, La Montagne d'Espoir; Micheline et Jean-Louis Lauzon, Club social Le Réveil Amical; Michel Bertrand, Loisirs du lac Breen; Pierre Maheu, Centre le Soleil Levant; Rhéal Fortin, député fédéral (invité); Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois (invité); Sylvain Collin, Baseball mineur Ste-Sophie.

Rangée avant: Nicolas Marier, Maison des jeunes Ste-Sophie; Anick Robert, Les Cavaliers de Ste-Sophie; Marie-Sol Lauzon, CPE Les Bonheurs de Sophie; Manon Petit, conjointe de feu Robert Desharnais, Corporation des trois lacs; Julie St-Pierre, CE Jean-Moreau; Lyne Dumouchel, CBEL; Ghislaine Bouchard, Cercle de Fermières Ste-Sophie; Louise Gallant, mairesse et Michel Hussereau, paroisse Ste-Sophie.

Marché public

C'est à la halte municipale que plus de 19 producteurs, maraîchers et artisans ont pris place de 9 h à 16 h pour vous faire découvrir des produits du terroir frais, de qualité ainsi que des créations artistiques uniques ! Quoi de mieux qu'un projet comme celui-ci afin que les citoyens puissent bénéficier de ces produits accessibles et de découvrir par la même occasion des gens passionnés par leur métier.

Merci à nos participants

André Boucher, Acériculteur (sirop d'érable); Carinne Devillé, Arts et Passion (verre fusion, bijoux, veilleuse); William, photographies et cartes Wilbee; Katherine Labelle, Couds moi un souvenir (articles de bébé); Stéphan Filion, Création amarante (bois); Lyne Hébert, fabrication de bijoux;

Geneviève Gareau et Bruno Fettweis, Jardins Adam et Ève (tomates et concombres); Denise Vachon, La Petite Paysanne (produits de cassis); Joëlle Robichaud et Karine Laurin, La Tricottante / Joka-bébé; Nathalie Cofsky, Les Anges de Natie; Ronald Alary, Les Fromagiers de la Table Ronde; Lorraine Nadon, Les Jardins de Stéphanie (fruits et légumes); Les Vergers d'Oka (vignoble); Élane et Isabelle Thibault-Jobin, Metisarts amérindienne; Sophie Jobin, Pâtisserie Crescendo; Pierrette Borris, Prête-moi ta plume; Édith Mallette, Scrap et Faux (faux-vitrail, tasses en porcelaine); Céline Montpetit, Serres Soleil Levant (fruits et légumes); et Line Grenier, Verger Fleurs de sureaux.



Nos athlètes

se démarquent



Ascension d'une Sophienne en boxe amateur du Québec

Originaire de Sainte-Sophie, Elena Revel, 23 ans, convoite les Jeux olympiques de 2020. Elena s'entraîne six jours/semaine et a une fiche de 15 victoires contre seulement quatre défaites. En 2014, elle a remporté les Gants Dorés du Défi des champions chez les 64 kg, en mai dernier, elle remporte la finale de la Coupe Impérium à Terrebonne en défaisant sa rivale au bout de quatre rounds dans la catégorie des 60 kg.



Ceinture noire première dan au karaté Kyokochin

Adam Rhoumriss, 11 ans, a participé à de nombreuses compétitions en remportant plusieurs médailles et trophées. Il a obtenu sa ceinture noire première dan au karaté Kyokochin et se prépare pour la deuxième dan.



Notre équipe de baseball Blue Jays termine la saison au 2^e rang

Notre équipe de baseball atome B, les Blue Jays a terminé sa saison régulière au 2^e rang de la Ligue de baseball Québec Laurentides section Nord. Elle a participé au Championnat régional et a obtenu une place pour le Championnat provincial en remportant les trois parties non compétitives.

Félicitations !

Nous sommes fiers de vous.



En hommage à notre patrimoine régional, un sentier des arts a été inauguré au Parc régional de la Rivière-du-Nord. De magnifiques sculptures faites de bois de rivage sont exposées en bordure de la rivière. Une belle initiative qui nous rappelle les origines du parc ! Ces belles sculptures sont l'oeuvre de l'artiste Michel Giroux.



Décès

Le 15 septembre dernier est décédé **M. Robert Desharnais**. Il laisse dans le deuil sa conjointe Manon Petit, sa fille Julie ainsi que parents et amis.

Il a été agent à la police municipale de Sainte-Sophie, enquêteur à la police municipale de Mirabel et, pour terminer, sergent-enquêteur à la Sûreté du Québec de la Rivière-du-Nord et un grand bénévole très impliqué à Sainte-Sophie.

Nous savons tous que la vie s'arrête un jour. Nous imaginons que pour la famille son départ a laissé un grand vide. Laissez le temps apaiser votre chagrin petit à petit. Et dites-vous que Robert restera à jamais vivant dans votre coeur. Soyez sûrs, que votre présence près de lui dans la maladie lui a été précieuse.

Un nouvel organisme est sur le point de voir le jour au sein de la communauté de Sainte-Sophie. En effet, à l'instar des municipalités avoisinantes et devant la nécessité d'agir, nous avons besoin de votre appui.

Nous sommes HUMANI CHAT, un groupe de bénévoles unis dans le but de freiner la prolifération des chats errants, non désirés. Notre raison d'être; sensibiliser la population à la cause et convaincre les résidentes et résidents de Sainte-Sophie que la stérilisation des chats est la solution la plus efficace pour mettre un terme à l'augmentation des colonies félines.

Notre organisme en est encore à un stade embryonnaire, mais nous désirons d'ores et déjà vous informer de notre présence, qui sera de plus en plus visible à partir de maintenant. Il va sans dire que votre soutien, chers concitoyennes et concitoyens, sera indispensable dans l'accomplissement de notre projet visant à mettre sur pied un programme de Capture-Stérilisation-Retour-Maintien (CSRM).

Cette méthode existe depuis de nombreuses années dans certaines régions du Québec et ailleurs dans le monde, et elle a fait ses preuves. Elle a permis de diminuer, de façon humanitaire, la prolifération des chats féraux ou errants et, par la même occasion, les effets négatifs que leur surpopulation engendre.

De plus, si la cohabitation harmonieuse des chats et des humains vous tient à cœur, si vous désirez, par vos actions, faire une différence et que vous avez du temps à y consacrer, nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe de bénévoles.

Suivez-nous sur Facebook, sur notre page HUMANI CHAT et participez en grand nombre aux événements familiaux que nous organiserons dans les prochains mois.

*Annie Bourgault
Caroline Paquet
Sophie Young*

Le séjour idéal pour votre compagnon



AU BOUT DU CHEMIN
AUBERGE CANINE

Nicole Beauchamp
175, Grande Ligne
Ste-Sophie, QC
J5J 1A6

T : 450 439-2388 C : 514 238-3935
www.aubergecanine.com



Entrepreneur Électricien
& Général inc.
R.B.Q. : 82555-6606-10

• Commercial • Industriel • Résidentiel
Tél.: 450-432-1107 • Cell.: 450-820-7392
e: entrepreneur@videotron.ca
475, rue Bouton d'or, Ste-Sophie (QC) J5J 1T5 **Eric Capistran**

Félicitations




Danièle Bergeon & Serge Blanchette
29 août 2015

Vous êtes à la recherche d'un service comptable accueillant, amical, consciencieux, prix concurrentiel et adapté à votre personnalité.

N'attendez plus...



...Faites appel à

 **Technique comptable**

Sylvie Legendre
Technicienne comptable
sylvielegendre@videotron.ca
Tel (450) 280-1373

Services offerts

- Tenue de livre (sur place ou à nos bureaux)
 - Rapports TPS / TVQ
 - Service de paie, CCQ
 - Déclaration de revenu particulier
- Bonification de 10% aux nouveaux clients

 **RecycFluo**

Contribuez au recyclage des ampoules contenant du mercure au Québec.



Recycler de façon responsable les ampoules et les tubes fluorescents contenant du mercure, et ce, tout à fait gratuitement.

Points de dépôt RecycFluo

5 écocentres MRC de la Rivière-du-Nord

R. Marcil et Frères
905, boulevard de la Salette
Saint-Jérôme
Lundi au vendredi de 8 h à 21 h
Samedi et dimanche de 8 h à 17 h.

Publicité



Vous désirez faire connaître votre entreprise, nous avons le meilleur moyen qu'il vous faut. Confiance, visibilité et prix concurrentiels. Appelez-nous au 450 438-7784 poste 5217.

À l'achat de 4 publicités, obtenez le prix promo (valide jusqu'au 1^{er} février 2016)

Date de tombée 2016

1 ^{er} février	1 ^{er} mars
2 mai	1 ^{er} juin
15 juillet	1 ^{er} septembre
1 ^{er} novembre	1 ^{er} décembre

Grandeur		Noir & Blanc		Couleur	
			Promo		Promo
Carte professionnelle	8 X 4,5 cm	50 \$	30 \$	75 \$	60 \$
1/4 page	8 X 11,5 cm	100 \$	75 \$	125 \$	100 \$
1/2 page	16 x 11,5 cm	150 \$	100 \$	225 \$	150 \$
1 page	16 x 23 cm	225 \$	150 \$	300 \$	225 \$

Taxes en sus

Nicolas Marceau
Député de Rousseau

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC



2450, rue Victoria, suite 2
Sainte-Julienne, QC, J0K 2T0
Téléphone : 450 831-8979
Sans frais : 1-800-889-4401
Télécopieur : 450 831-2093
nicolas.marceau.rous@assnat.qc.ca



Nous profitons de cette période de réjouissances pour vous offrir nos meilleurs voeux.

Hydro-Québec

Au cours de l'été dernier, la mairesse Mme Louise Gallant et le directeur général adjoint et directeur des travaux publics, M. Joël Houde, ont rencontré M. François Jobin, technicien en maintenance des équipements et automatismes chez Hydro-Québec. Voici le texte intégral qui a paru dans le journal d'entreprise d'Hydro.



« Notre municipalité a connu un important boum immobilier au cours des dernières années. Hydro-Québec a donc dû prolonger son réseau de distribution. Nous nous demandions s'il y avait un lien entre cette augmentation de la demande et les fluctuations de tension à l'usine pendant l'hiver. »

— Louise Gallant, mairesse de Sainte-Sophie

J : Il y a quelque temps, nous avons constaté que les systèmes de protection des moteurs triphasés des pompes de notre usine de filtration se déclenchaient régulièrement. Après avoir fait des vérifications de notre côté, nous avons communiqué avec le service – Clientèle d'affaires d'Hydro-Québec qui a confié notre dossier à votre équipe.

F : Les dossiers qui touchent ce type d'installations sont évidemment traités en priorité. Afin de déterminer ce qui faisait déclencher les systèmes de protection, nous avons installé un analyseur de la qualité de l'alimentation dans l'armoire de mesurage de l'usine. Cet appareil, qui surveille la tension et le courant, nous fournit des données sur le comportement de notre réseau et sur l'équipement du client. Il enregistre des mesures toutes les dix minutes et plus fréquemment s'il détecte des anomalies. Nous l'avons laissé en place quelques semaines. Le rapport qu'il a généré nous a indiqué que le circuit triphasé alimentant l'usine était déséquilibré.

Les résultats des analyses me laissaient croire que les fluctuations étaient dues à l'augmentation de la demande et c'est ce qu'a confirmé mon collègue Denis Matte, ingénieur – Solution et réalisation.

Votre usine de filtration est alimentée par un réseau de distribution triphasé auquel ont été raccordés les prolongements monophasés qui desservent les nouveaux quartiers.

La construction de ces lignes est minutieusement planifiée. Nous tenons notamment compte des projections de demande fournies par les promoteurs, mais il peut arriver que ces données ne correspondent pas exactement à la consommation véritable des futurs clients. Ainsi, il est possible que l'une des phases du réseau triphasé à laquelle est raccordée une nouvelle ligne se retrouve plus chargée que les deux autres. Si l'écart entre les phases devient trop grand, le réseau triphasé se trouve déséquilibré. C'est ce qu'ont détecté les systèmes de protection des moteurs électriques de l'usine.

J : Le conseiller – Relations avec le milieu, Laurentides, d'Hydro-Québec, qui est responsable de notre municipalité nous a récemment confirmé que des mesures avaient été mises en place pour réduire ce déséquilibre. Les fluctuations de tension ont-elles été éliminées ?

F : L'équipe Comportement et intégration du réseau a en effet étudié la ligne qui alimente votre usine, et des correctifs ont été apportés pour réduire le déséquilibre. On a notamment transféré des charges d'une phase à une autre. Vous ne devriez donc plus constater de fluctuations de tension l'hiver prochain.

DÉSÉQUILIBRE D'UN CIRCUIT TRIPHASÉ

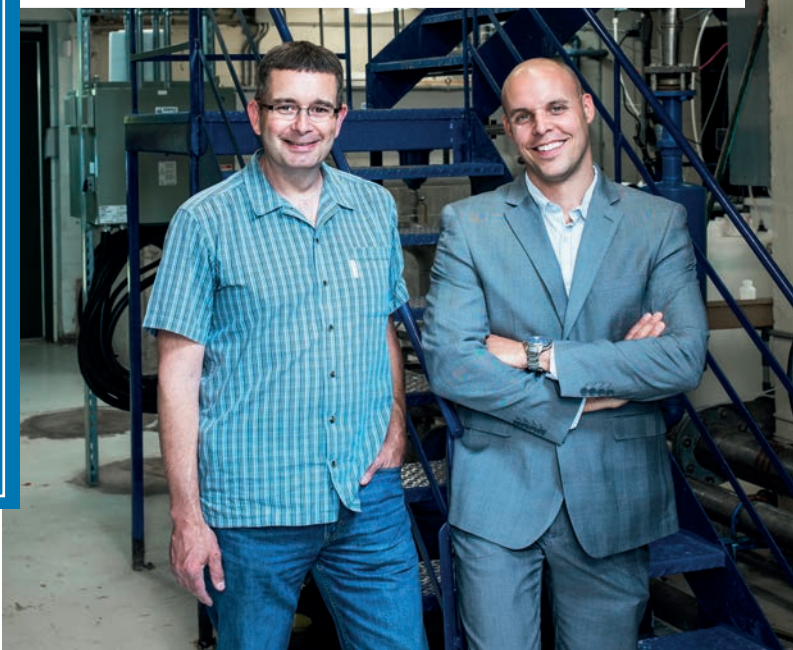
Un circuit triphasé est rarement parfaitement équilibré. Il doit toutefois respecter certaines normes. Lorsqu'un circuit triphasé s'écarte de ces normes, on dit qu'il est déséquilibré, c'est-à-dire que les tensions et les courants présentent une amplitude différente sur chacune des trois phases. Cela est mal toléré par l'équipement triphasé branché à ce réseau. La cause la plus courante de ce déséquilibre est une mauvaise répartition des charges monophasées sur le réseau triphasé.

Source: Hydro Québec

FRANÇOIS JOBIN

RENCONTRE JOËL HOUDE

François Jobin effectue des analyses de la qualité de l'alimentation chez nos clients. C'est ce dont il discute avec Joël Houde de la municipalité de Sainte-Sophie, qui a signalé des fluctuations de tension à l'usine de filtration.



Les Fromagiers de la Table Ronde remporte un autre prix pour leurs fromages

Mme France Dion et M. Ronald Alary ont remporté le 1^{er} prix du concours Sélection Caseus. Un jury de 23 experts a décerné au *fromage Ménestrel*, le prestigieux *Caseus Or*, symbole d'excellence en matière fromagère au Québec. En plus, le Ménestrel a remporté la palme dans la catégorie Entreprise transformant moins de 1M litres / année - fromage de lait de vache - pâte ferme ou dure. Bonne continuité à toute l'équipe !



Recettes à partager

Vous désirez partager une recette avec nous! Faites-nous la parvenir à courrier@stesophie.ca ou au 2199, boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie J5J 1A1. Une recette sera tirée au hasard et publiée dans la prochaine édition du journal Le Contact de chez nous.

Oeufs à la bénedictine au Ménéstrel

Port. : 2 | Prép. : 30 min | Cuis. : 15 min

Ingrédients

Eau en quantité suffisante
15 ml (1 c. soupe) de vinaigre blanc
1 pincée de sel
4 oeufs
2 muffins anglais coupés en deux
4 petites tranches de jambon cuit

Sauce au fromage

30 ml (2 c. à soupe) de beurre
30 ml (2 c. à soupe) de farine
300 ml (1 ¼ tasse) de lait chaud
Sel et poivre
80 ml (3/4 tasse) de fromage Le Ménéstrel

Préparation

Sauce : Dans une casserole, liquéfier le beurre. Joindre la farine et cuire pendant 1 minute en brassant, à feu moyen. Ajouter le lait chaud, le sel et le poivre en fouettant. Laisser mijoter de 6 à 8 minutes en remuant. Incorporer le fromage et cuire de 2 à 3 minutes en brassant. Retirer du feu et réserver.

Dans une casserole, porter à ébullition l'eau, le vinaigre et le sel. Baisser le feu et laisser mijoter.

Dans un petit récipient, casser les oeufs et les mettre délicatement, un à un, dans l'eau chaude. Cuire de 3 à 4 minutes. Retirer les oeufs à l'aide d'une spatule trouée. Réserver.

Rôtir les demi-muffins anglais et les disposer dans deux assiettes. Recouvrir d'un peu de sauce au fromage.

Étaler sur chaque demi-muffin une tranche de jambon et un oeuf poché. Napper de sauce.



Source: *Les Fromagiers de la Table Ronde*

Sainte-Sophie - 1664 à aujourd'hui

Dans les prochaines publications nous vous ferons découvrir l'histoire de Sainte-Sophie : Des Amérindiens à aujourd'hui.

Sainte-Sophie a commencé en 1664 par la volonté du roi de France, Louis XIV. En 1674, il décide de confier à la Compagnie des Indes occidentales le mandat de peupler le pays. Le secrétaire général de la Compagnie Daulier Deslandes, se fait concéder le territoire la Seigneurie de Terrebonne. Cette seigneurie deviendra Sainte-Sophie. À partir de 1681 le territoire passait dans plusieurs mains : Louis Lecomte Dupré, François-Marie Bouat, Louis Lepage, Louis de Chapt de La Corne, Pierre-Paul Margane, Jacob Jordan et Joseph Masson.

En novembre 1881, arrive le chemin de fer. Le conseil accepte de donner un bonus de 4 000 \$ au gouvernement ou à une entreprise privée qui construira une ligne de chemin de fer reliant Saint-Jérôme à New-Glasgow. C'est



la compagnie du Chemin de fer le Grand Nord qui en est le premier propriétaire. Il y a deux gares, l'une à Sainte-Sophie (Morel et route 158) et l'autre à New-Glasgow. C'est en 1945 que la ligne du chemin de fer est fermée.

Le 11 mai 1925, le conseil édicte un règlement qui permet à la Compagnie électrique des Laurentides d'électrifier le village.

Le crash à la bourse de New York en 1929 pousse le monde dans une crise financière sans précédent. Sainte-Sophie n'y échappe pas.

Le conseil fait une demande pour profiter d'une nouvelle loi provinciale la Loi de l'aide aux chômeurs 1930. Cette loi permet de créer de l'emploi en subventionnant la construction d'infrastructures publiques. La municipalité reçoit 4 000 \$ et investit 800 \$ de sa poche. C'est l'occasion de faire le gravelage des routes. En 1930, comme si la crise ne suffisait pas, le village est frappé d'une grande sécheresse.

Pendant la guerre 1939-1945, plusieurs personnes se cachent à Sainte-Sophie dans des cabanes isolées dans les bois ou encore sur les fermes. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, des promoteurs créent des petits lacs, on construit des chalets et, l'été, la population du village s'agrandit. Le premier chalet est celui de M. Fernand Lauzon.



Vers 1952-1953, une tornade frappe les abords du village. Quelques bâtiments auraient été détruits, le garage de M. Poole se serait écrasé, et plusieurs arbres auraient été arrachés.

C'est le 1^{er} juillet 1955 que naît officiellement la paroisse appelée Municipalité de la paroisse de Sainte-Sophie-de-Lacorne. Toutefois, en 1957, le conseil municipal adopte une résolution demandant au lieutenant gouverneur de changer le nom de Municipalité de la paroisse de Sainte-Sophie-de-Lacorne pour celui de Municipalité de Sainte-Sophie. C'est ainsi que le 22 août 1957, le lieutenant gouverneur accepte de changer le nom.

Sainte-Sophie possédait la population la plus cosmopolitaine du comté. Les paroissiens de langue anglaise étaient surtout de nationalité irlandaise : les familles Grady, Greene, O'Callaghan, McDonald, Turner, Kearny, McElligot, Taite, Maguire, O'Connor, Fannan, Dunn, Ray, Breen, Shactor, Kirk, Griffin, Rose, Scully, Reid. Les familles canadiennes françaises portaient les noms de Dufour, Limoges, Allard, Parizeau, Beauchamp, Therrien, Laframboise et Cheval. En plus des catholiques on compte des citoyens juifs, anglo-protestants et orthodoxes.



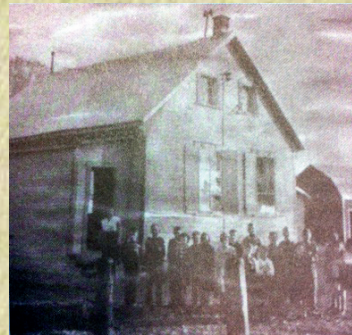
Sur la majorité du territoire, la vie est essentiellement basée sur l'agriculture. Tout près des chutes de la rivière de l'Achigan, on trouve la tannerie Hale et le moulin à carder Shepstone.

Vers 1958, une équipe vient tourner le film *Le maître du Pérou* à Sainte-Sophie, réalisé par Fernand Dansereau. Le tournage se déroule dans la ferme de M. Monette, sur la côte Morrel. (Le film est disponible à la cinémathèque de l'Office national du film.)

Il n'y a pas de notaire, d'arpenteur, d'avocat et de médecin, les Sophiens doivent faire appel à ceux de Saint-Jérôme et de Saint-Lin. Les accouchements sont généralement réalisés par des sages-femmes ou avec l'aide de voisines.

C'est au début des années 1960 qu'il y aura un changement notable. Sainte-Sophie se modernise : évaluation des maisons, informatisation, professionnalisation de pompiers, construction d'un aqueduc, règlement sur les lacs, érection de l'hôtel de ville.

De 1960 à 1967, les écoles de rang sont progressivement abolies, et les élèves regroupés à la nouvelle école Jean-Moreau. Les trois premiers terrains de golf sont construits : Cedar Brook, Grand Duc et New Glasgow. Le conseil fait l'acquisition d'un premier camion d'incendie muni de tout l'équipement nécessaire.



À peu près en même temps éclate la grève du gaz. Une consigne est donnée : les détaillants ne doivent plus vendre d'essence. Des fiers-à-bras circulent dans la province pour s'assurer que les commerçants se conforment à la directive. M. Gariépy, dont l'épicerie est située au cœur du village, se plie à contrecœur à leurs exigences. M. Lacasse, malgré le danger, continue de faire couler ses pompes.

L'hôtel de ville en 1968.



C'est le 25 février 1979 que le nouvel hôtel de ville, bâti dans l'ancienne coopérative, est inauguré.

Dans la prochaine édition, nous parlerons de nos pionniers.



Kathleen Labonté
courtier immobilier résidentiel

- SERVICE PROFESSIONNEL DE QUALITÉ
- ASSURANCE 
- PHOTOGRAPHIE PROFESSIONNELLE
- PUBLICITÉ CIBLÉE
- HOME STAGING & VISIBILITÉ

kathleen.labonte@remax-quebec.com

ÉVALUATION GRATUITE

La référence en immobilier à Sainte-Sophie

PROMOTION*

SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE

VENDEURS - CERTIFICAT DE LOCALISATION INCLUS

ACHETEURS - FRAIS DE NOTAIRE INCLUS



*JUSQU'À CONCURRENCE DE 500\$.
**CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT.

CELL. 450.712.9894

RE/MAX DE L'AVENIR INC.

BUR. 450.431.1515

AGENCE IMMOBILIÈRE

Mot mystère

Le 1^{er} octobre dernier, M^{me} Louise Gallant, mairesse, a procédé au tirage du mot mystère de juin dernier.

Nos gagnants :

- ➔ **Agathe Dorion**
- ➔ **Jeannine Dufour**
- ➔ **Maurice Sagala**



Merci à tous nos participants :

M^{mes} Agathe Dorion, Alexandra Garofalo, Aline Longpré, Amélie Laporte, Anne-Marie Bouvrette, Annette Bélisle, Carmen Juteau, Carole Bernard, Carole Montpas, Carole Wilson, Carolyne Chabot, Cécile Proulx, Céline Bélisle, Chantal Taillon, Christiane Duchesne, Claire Galipeault, Claire Gingras, Colette Dubé, Danielle Carey, Daphnée Malette, Denise Daoust, Denise Lachapelle, Diane Lefort, Diane Pronovost, Doriane Desroches, Élane Leblanc, Élyzabeth Richer, Évelyne Fortier, Ghislaine Bouchard, Ghislaine Thériault, Gilberthe Forget, Ginette Clément, Gisèle Beauchamp, Hélène Guilbault, Hélène Laporte, Huguette Gallant, Isabelle Hachey, Jeannette Gauthier, Jeannine Dufour, Jeannine Thibodeau, Johanne Dubé, Julie Caron, Karine Laurendeau, Kathleen Ager, Linda Cyr, Lise Chayer, Lise Dent, Lise Godin, Lise St-Vincent, Lisette Trudeau, Lorraine Lebeau, Lorraine Taillon, Louise Mignault, Louise Paquette, Louise Demers, Lucie Blondin, Lyne Hamel, Lyne Labelle, Manon Desroches, Manon Pagé, Manon Roy, Maria Martineau, Marie Leblanc, Marielle Bonenfant, Marilou Major, Micheline Bourgault, Michelle Huneault, Mirénie Gravel, Mylène Gagnon, Nathalie Pouliot, Nicole Forest, Nicole Hamelin, Noémie Gagnon, Pamela Desroches, Pauline Gaudreault, Pierrette Desroches, Rollande Dagenais, Suzanne Bourgeois, Suzanne Cloutier, Sylvie Daigle, Sylvie Talbot, Thérèse Levingstone, Tracey Champagne, Véronique Ranger, Vicky Couture, Viviane Beaudry et Yolande Ouellette. MM. Alain Desroches, Émile Beauchamp, Gaston Monette, Gilles Sauvé, Luc Lalande, Mario Bélanger, Maurice Sagala, Michel Bertrand, Michel Hussereau, Michel Tellier, Raymond Labelle, Richard Dupuis, Robert Pesant, Samuel Trépanier, Steeve Longpré, Tommy Audet et Yvon Huneault.

VOUS DEVEZ AVOIR 16 ANS ET PLUS

Relevez le défi!

Faites-nous parvenir le coupon-réponse **avant le 5 janvier 2016** au 2199, boulevard Sainte-Sophie, J5J 1A1.

Trois (3) noms seront pigés parmi les participants. Chaque gagnant recevra une carte-cadeau de 25 \$ d'un commerçant local.

Nous désirons vous rappeler qu'un seul bulletin de participation par personne est permis, et vous devez être résidant de Sainte-Sophie. N'oubliez pas de respecter la date pour être éligible.

THÈME : Faut se parler
Mot de 8 lettres

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone: _____

THÈME : FAUT SE PARLER

8 LETTRES

- A -	Consulter	- F -	Intérêt	Notion	- S -
Acéré	Contact	Famille	Intime	Nouer	Saluer
Amitié	Cuisine	Flamme			Scène
Amour		Fort	- J -	- P -	Semblable
Amuser	- D -	Fraterniser	Jase	Paix	Sincérité
Attente	Dards	Frère	Jouir	Parenté	Simple
	Dialogue		Juge	Parti	Soirée
- B -	Drôle	- G -		Photo	
Bénin		Galant	- L -	Plaire	- T -
Bribe	- E -	Gêne	Légende	Proche	Terre
Bruit	Échange	Gentil	Liens	Public	
	Écouter	Geste			- V -
- C -	Élégant		- M -	- R -	Village
Cadeau	Enrichi	- H -	Manière	Rapports	Vive
Capable	Entrain	Humain	Mieux	Relation	Voisinage
Cohabiter	Esprit	Humble	Monde	Renom	
Communiquer	Exposé		Motif	Réseau	
Compagnie	Exprime	- I -		Résultat	
Compris		Image	- N -	Rumine	
			Naturel		

F	F	R	E	S	I	N	R	E	T	A	R	F	F	M	V	G	E
R	R	E	S	U	M	A	B	E	E	U	L	A	S	O	E	N	R
E	E	E	L	O	P	R	E	T	U	O	C	E	I	N	R	O	R
R	E	U	T	P	U	B	L	I	C	Q	L	S	T	E	E	T	E
E	E	I	O	I	M	E	B	I	R	B	I	I	D	R	I	I	T
E	F	R	T	N	B	I	G	E	M	N	L	N	X	R	N	O	L
J	T	R	I	I	U	A	S	U	A	L	E	R	U	T	A	N	U
S	A	N	I	A	M	U	H	G	J	G	E	N	E	M	M	D	S
P	E	S	E	R	L	A	E	O	E	S	P	R	I	T	M	A	N
B	M	D	E	T	I	P	U	L	C	I	E	L	M	S	S	O	O
G	A	L	A	N	T	I	B	A	V	T	N	I	T	I	I	E	C
C	E	T	N	E	R	A	P	I	E	E	I	G	N	T	E	U	G
O	E	G	A	L	L	I	V	D	X	S	T	C	A	T	N	O	C
M	N	E	N	B	M	E	C	P	P	D	E	L	G	P	I	A	E
P	E	M	M	A	L	F	O	H	R	R	E	R	E	A	M	M	R
R	C	E	G	P	H	S	S	O	I	R	E	E	L	I	U	O	E
I	S	E	R	A	E	C	L	T	M	O	N	D	E	X	R	U	C
S	P	R	O	C	H	E	E	O	E	L	L	I	M	A	F	R	A



IMPORTANT

**Avis de
procédure
pour les dossiers
ayant des taxes
échues depuis 2014**

Au 31 octobre 2015, le solde des taxes municipales en souffrance pour l'année 2014 s'élève à environ 200 000 \$. En février 2016, la Municipalité entamera des procédures de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, afin de récupérer ces sommes. Veuillez effectuer, dans les plus brefs délais, le paiement du solde échu à votre dossier. Nous vous remercions de votre collaboration.

Taxes municipales

Prochains versements pour les taxes municipales 2016:

- 1^{er} versement: 8 février
- 2^e versement: 11 avril
- 3^e versement: 14 juin
- 4^e versement: 6 septembre

Voici différentes façons de faire votre paiement :

- Guichet automatique ou au comptoir de caisses populaires
- Accès-D Desjardins, composez 1 800 caisses
- Internet: Caisse Desjardins, Banque Nationale, Banque Royale, Banque de Montréal et Banque Scotia
- Chèques postdatés
- Réception de l'hôtel de ville (comptant, paiement direct, chèque, Visa ou MasterCard)

Données municipales

Vous pouvez avoir l'information gratuitement, concernant l'évaluation et les taxes municipales de votre propriété au www.stesophie.ca

Pour les professionnels (notaires, évaluateurs, agents d'immeubles et autres), vous devez consulter notre site www.stesophie.ca sous la rubrique **Évaluation en ligne**, moyennant quelques frais.

**Site d'enfouissement
Waste Management**

Pour les matériaux qui ne sont pas acceptés aux écocentres, la Municipalité vous offre, une fois l'an, l'accès au site d'enfouissement Waste Management, pour un coût de 45,99 \$ taxes incluses. Vous devez passer à la réception de l'hôtel de ville pour payer votre droit d'accès au site. Vous ne devez pas dépasser une tonne, le surplus vous sera chargé.

Le prix peut varier pour l'année 2016.

Licence de chien 2015

Nous vous rappelons que votre licence pour votre chien est annuelle, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année courante. Il est de votre responsabilité de vous la procurer, au coût de 25 \$, à la réception de l'hôtel de ville ou au bureau de l'Inspecteur canin situé au 1728, route 335 à Saint-Lin-Laurentides.



Pour les personnes âgées de 60 ans et plus, la première licence vous est offerte gratuitement et la 2^e est au coût de 25 \$ par année. Prenez note qu'il est permis de garder un maximum de (2) deux chiens par unité d'occupation.

Il est toujours temps de vous procurer votre licence 2015, si vous ne l'avez pas encore fait, car cela vous évitera des dispositions pénales en vertu du règlement SQ-907 «Garde des animaux domestiques». Prenez en considération que le coût d'une amende pour une infraction au présent règlement est supérieur au coût de votre licence annuelle. Un avis écrit sera envoyé au propriétaire contrevenant.

Vous pourrez vous procurer votre licence 2016 à compter du 5 janvier 2016. Prenez note que le recensement par le contrôleur animalier débutera en février 2016.

Vous avez perdu votre animal de compagnie, vous avez trouvé un animal errant, vous avez une plainte à formuler, contactez l'Inspecteur canin au 450 439-9683 pour les informer de la situation ou visitez leur site Web au www.inspecteurcanin.net.

Toilettage
Marie-Pier

15% de rabais* lors du 1^{er} toilettage
*Sur rendez-vous seulement.

Toiletteuse diplômée, énergique et passionnée.

111 FURNEL, STE-SOPHIE 450.543.9009

RÈGLEMENT N° 1155 - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT N° SQ-900 RELATIF À FAÇON À MODIFIER L'ARTICLE 57, L'ANNEXE « A – ARRÊTS OBLIGATOIRES », « V – LIMITE DE VITESSE DE 30 KM/H »

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Éric Jutras a donné un avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera présenter, pour adoption par le conseil, à une séance ultérieure, ordinaire ou extraordinaire, un règlement décrétant l'amendement au règlement n° SQ-900 relatif à la circulation et au stationnement, tel que déjà amendé, de façon à modifier l'article 57, l'annexe « A – Arrêts obligatoires », l'annexe « D - Lignes de démarcations de voies » et l'annexe « V - Limite de vitesse de 30 km/h », lors de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2015;

CONSIDÉRANT QUE copie dudit projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la date de la séance d'adoption du présent règlement et que tous les membres présents à cette date déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QU'une mention a été faite par la mairesse à la séance tenante de l'objet du présent règlement.

Article 2

L'annexe « A – Arrêts obligatoires » est modifiée par l'insertion des informations suivantes :

NOM DE LA RUE	EMPLACEMENT
Alexis	Intersection rue Pierre-Samuel, direction est
Alexis	Intersection rue Pierre-Samuel, direction ouest
Alycia	Intersection rue Gérard, direction est
Alycia	Intersection rue Gérard, direction ouest
Alycia	Intersection rue Cédrick, direction ouest
Alycia	Intersection rue Alexis, direction est
Bosquets, des	Intersection rue des Bois, direction est près du 113
Bosquets, des	Intersection rue des Bois, direction ouest près du 118
Sandy	Intersection rue Sandy, en provenance de la rue Stéphanie
Sandy	Intersection rue Sandy, en provenance du chemin de Val-des-Lacs

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sophie Astri
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte le règlement n° 1155, intitulé : Amendement au règlement n° SQ-900 relatif à la circulation et au stationnement, tel que déjà amendé, de façon à modifier l'article 57, l'annexe « A – Arrêts obligatoires », l'annexe « D - Lignes de démarcations de voies » et l'annexe « V – Limite de vitesse de 30 km/h »; décrétant ce qui suit :

Article 1

L'article 57 est modifié par le remplacement de l'annexe « Q » par l'annexe « Z ».

LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ DE L'ANNEXE « D - LIGNES DE DEMARCATIIONS DE VOIES » ET L'ANNEXE

Article 3

L'annexe « D – Lignes de démarcations de voies » est remplacée par l'annexe suivante :

NOM DE LA RUE	CONTINUE SIMPLE (en mètres)	SIMPLE DISCONTINUE (en mètres)	LOCALISATION
1 ^{re} Rue	5 508		Sur toute sa longueur
2 ^e Rue	4 889		Sur toute sa longueur
4 ^e Rue	4 068		Sur toute sa longueur
Abercrombie, chemin	6 565		Sur toute sa longueur
Achigan est, chemin de l'	4 381		Sur toute sa longueur
Achigan ouest, chemin de l'	4 386		Sur toute sa longueur
Achigan sud, chemin de l'	4 964		Sur toute sa longueur
Aubin, chemin	2 513		Sur toute sa longueur
Cèdres, des	3 178		Sur toute sa longueur
Godard	3 465		Sur toute sa longueur
Grande-Ligne, chemin de la	1 744		Sur toute sa longueur
Masson, montée	2 229	1 110	Sur toute sa longueur incluant une ligne discontinue à ± 300 mètres de la 1 ^{re} Rue à la limite territoriale / Sainte-Anne-des-Plaines
McGuire, chemin	1 545		Sur toute sa longueur
Morel, montée	7 204	783	Sur toute sa longueur incluant une ligne discontinue à ± 380 mètres du boulevard Sainte-Sophie, en direction nord-est jusqu'au n° civique 620
Saint-André, côte	4 841		Sur toute sa longueur
Val-des-Lacs, chemin de	12 577	358	Sur toute sa longueur incluant une ligne discontinue du boulevard Sainte-Sophie à la 4 ^e Rue

Article 4

L'annexe « V – Limite de vitesse de 30 km/h » est modifié par l'insertion des informations suivantes :

NOM DE LA RUE	DE	À	PÉRIODE
Cèdres, des	Rue Paul	Rue Henri	En tout temps

RÈGLEMENT N° 1165 - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT N° SQ-908-02 RELATIF À L'INTERDICTION DE CIRCULATION DES CAMIONS, DES VÉHICULES DE TRANSPORT D'ÉQUIPEMENT ET DES VÉHICULES-OUTILS, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ, DE FAÇON À MODIFIER LES ARTICLES 3 ET 4

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Claude Lamontagne a donné un avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera présenter, pour adoption par le conseil, à une séance ultérieure, ordinaire ou extraordinaire, un règlement décrétant l'amendement au règlement n° SQ-908-02 relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules outils de façon à modifier les articles 3 et 4, lors de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2015;

CONSIDÉRANT QUE copie dudit projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la date de la séance d'adoption du présent règlement et que tous les membres présents à cette date déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QU'une mention a été faite par le directeur général et secrétaire-trésorier à la séance tenante de l'objet du présent règlement.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lamontagne
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte le règlement n° 1165, intitulé : Amendement au règlement n° SQ-908-02 relatif à l'interdiction de circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils, tel que déjà amendé, de façon à modifier les articles 3 et 4; à savoir :

Article 1

À l'article 3, il est ajouté, au tableau, les alinéas ci-dessous, à savoir :

	Rue	Endroit
q)	Bouton-d'Or, du	Toute sa longueur
r)	Roc, du	Toute sa longueur

Article 2

À l'article 4, il est ajouté, au tableau, les alinéas ci-dessous, à savoir :

	Rue	Endroit	Heure
c)	Abercrombie	Toute sa longueur	19 h à 7 h
d)	Achigan Est, chemin de l'	Toute sa longueur	19 h à 7 h
e)	Achigan Ouest, chemin de l'	Toute sa longueur	19 h à 7 h

Article 3

Date prévue d'entrée en vigueur : 1^{er} février 2016 (conditionnellement à ce que le MTQ n'utilise pas son pouvoir de désaveu pour ce règlement.

Pour vous, camionneuses/camionneurs, nous avons besoin de votre appui!

Une rencontre constructive pour l'élaboration de solutions et la concrétisation d'un projet commun, initiée par M. Claude Lamontagne, conseiller municipal district 2, a eu lieu le 24 octobre dernier. Accompagnés de la mairesse et de membres du conseil municipal de Sainte-Sophie, plus de 60 propriétaires résidants se sont présentés afin de former un comité et de faire le point sur le dossier de la route de contournement. Un sujet controversé, une route espérée depuis plus de 25 ans par des citoyens exaspérés!

L'augmentation du nombre à **300 camions** par jour qui circulent sur le **chemin de l'Achigan Ouest**, le **chemin Abercrombie** et le **chemin McGuire** de jour comme de nuit en provenance de l'entreprise BauVal (Sables L.G.) était le point principal des interventions lors de cette rencontre. Nous souhaitons sensibiliser les camionneurs et les intervenants de l'urgence d'agir dans la réalisation de la route de contournement.

Problématiques observées!

L'installation d'arrêts obligatoires à différentes intersections par M. Lamontagne au printemps dernier avait pour objectif d'assurer la sécurité des gens et des enfants. Certains camionneurs utilisent, depuis ces changements, le frein moteur de type Jacob et les flûtes de leur véhicule de façon excessive. Des agissements irrespectueux et non souhaitables. De plus, la vitesse des camions occasionnant énormément de bruit et des vibrations, les surcharges de cargaisons endommagent prématurément la chaussée ainsi que l'empiètement dans la voie inverse représentant des comportements dangereux et à risque pour tous.



L'arrêt obligatoire est souvent ignoré par les camionneurs. Un léger ralentissement en guise d'arrêt! Les camions se succèdent diminuant largement leur visibilité en sens inverse. Piétons et cyclistes empruntant à l'occasion ce chemin se retrouvent en situation de vulnérabilité et leur sécurité est compromise.

Les résidants désirent des changements significatifs et ensemble nous pouvons faire une différence! Unissons nos efforts pour faire changer les choses!

Citoyennes, citoyens, camionneuses et camionneurs, on vous attend!

Une rencontre avec les intervenants et les responsables du dossier de la route de contournement aura lieu le 9 décembre à 13 h au pavillon Lionel Renaud situé au 2181, rue de l'Hôtel-de-Ville à Sainte-Sophie. Pour informations ou commentaires, contactez le 450 438-7784 poste 5200.

Plusieurs **alternatives** ont été suggérées pour l'amélioration de la qualité de vie temporaire des résidants dont :

- la réduction de la vitesse;
- ne pas utiliser le frein moteur de type Jacob;
- le respect de la signalisation (pour la sécurité résidentielle);
- ne pas surcharger les véhicules.

Une route entièrement consacrée aux véhicules lourds avec un accès sécuritaire et sans désagréments, voilà notre projet de la route de contournement.

Visitez le site Web pour imprimer la pétition ou vous présenter à la réception de l'hôtel de ville.



**ROUTE DE
CONTOURNEMENT**

Déchets dans le réseau d'égout

La Municipalité demande la collaboration des résidants, qui sont raccordés sur le réseau d'égout sanitaire, afin de réduire les problèmes d'obstruction des postes de pompage causés par les déchets jetés. Plusieurs articles se ramassent trop souvent dans les pompes et obstruent les équipements.



Des gestes simples peuvent être posés pour éviter ce genre d'incidents :

- Lingettes jetables devraient uniquement être jetées dans la poubelle;
- Ne jeter aucun solvant, essence ou huile dans les égouts;
- Ne pas jeter les gras de cuisson dans les égouts, mais plutôt dans la poubelle;
- Les restants de table devraient être déposés dans le bac à compost;
- Tous les articles non biodégradables, tels que serviettes hygiéniques, tampon, couche jetable, corde, ficelle, fil dentaire, cure-oreilles, condoms ou mégots de cigarette ne doivent pas être jetés dans la toilette.

Nom	Titre	Coordonnées
Conseil municipal		
Louise Gallant	Mairesse	Résidence : 450 431-7168 / lgallant@stesophie.ca
Sophie Astri	Conseillère, district 1	Résidence : 450 432-2778 / sastri@stesophie.ca
Claude Lamontagne	Conseiller, district 2	Résidence : 450 530-9874 / clamontagne@stesophie.ca
Linda Lalonde	Conseillère, district 3	Résidence : 450 432-9487 / llalonde@stesophie.ca
Éric Jutras	Conseiller, district 4	Résidence : 450 553-1371 / ejutras@stesophie.ca
Guy Lamothe	Conseiller, district 5	Résidence : 450 432-6578 / glamothe@stesophie.ca
Normand Aubin	Conseiller, district 6	Résidence : 450 438-3196 / naubin@stesophie.ca
Administration		
Matthieu Ledoux	Directeur général	450 438-7784 poste 5202 / mledoux@stesophie.ca
Joël Houde	Directeur général adjoint Dir. travaux publics	450 438-7784 poste 5209 / jhoude@stesophie.ca
Sandra Lévis	Adjointe administrative et communications	450 438-7784 poste 5217 / slevis@stesophie.ca
Lise Bouvier	Secrétaire administrative	450 438-7784 poste 5211 / courrier@stesophie.ca
Finances		
Sophie Plouffe	Secrétaire-trésorière adjointe et directrice	450 438-7784 poste 5208 / splouffe@stesophie.ca
Urbanisme		
Alexandre Larouche	Directeur	450 438-7784 poste 5206 / alarouche@stesophie.ca
Brigitte Leroux	Directrice adjointe	450 438-7784 poste 5203 / bleroux@stesophie.ca
Martine Major	Secrétaire	450 438-7784 poste 5201 / mmajor@stesophie.ca
Travaux publics		
Martin Pagé	Contremaître	450 438-7784 poste 5270 / mpage@stesophie.ca
Suzie Coutu	Secrétaire	450 438-7784 poste 5241 / tp@stesophie.ca
Loisirs		
Martin Paquette	Directeur	450 438-7784 poste 5237 / mpaquette@stesophie.ca
Marielle Bélanger	Secrétaire	450 438-7784 poste 5221 / loisirs@stesophie.ca
Marielle Lafrance	Bibliotechnicienne	450 438-7784 poste 5231 / biblio@stesophie.ca
Sécurité incendie		
Ghislain Grenier	Directeur	450 438-7784 poste 5250 / ggrenier@stesophie.ca
Pascal Grenier	Directeur adjoint	450 438-7784 poste 5260 / pgrenier@stesophie.ca

Télécopieur

Administration	450 438-1080
Loisirs	450 438-8181
Urbanisme	450 438-0858
Voirie	450 438-9606

Heures d'ouverture administration

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Heures d'ouverture urbanisme

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h 13 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 12 h



Déneigement des casiers postaux

Postes Canada s'occupe du déneigement des boîtes aux lettres. Pour toute question concernant les boîtes aux lettres ou le service postal, veuillez communiquer avec le bureau de poste de Sainte-Sophie au 450 432-1008.

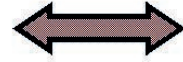
Dépôt de neige ou de glace

Il est inscrit dans le règlement SQ-902, article 14: le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues (les fossés sont inclus dans l'emprise de rue) ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé constitue une nuisance et est prohibé. Une amende vous sera imposée.

N'oubliez pas de placer vos bacs et vos poubelles de façon à ne pas nuire au déneigement.



1 à 1,2 mètres
(3 à 4 pieds)



Luminaires

Pour un luminaire de rue, faites nous parvenir votre demande par écrit et, si c'est possible, veuillez nous indiquer le numéro de poteau. Votre demande sera déposée auprès du conseiller de votre district.

Pour un luminaire défectueux, communiquez au tp@stesophie.ca ou 450 438-7784 poste 5241. Veuillez nous indiquer l'emplacement et le numéro de poteau, cela facilitera la réparation.

physio
OPTIMUM
SERVICE COMPLET DE RÉADAPTATION

à

Ste-Sophie
Physiothérapie
Massothérapie

(CSST, SAAQ, Privés)

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

2411 boul. Ste-Sophie

450-592-4422

Coordonnées Travaux publics

450 438-7784 poste 5241

1121, montée Morel, Sainte-Sophie

Adresse postale: 2199, boulevard

Sainte-Sophie, Sainte-Sophie J5J 1A1

Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables

Ordures ménagères: 1 fois par semaine selon le secteur

Mardi

Secteur village: au nord d'Abercrombie jusqu'au lac Dion, domaine Racine, Morel au sud de la rue du Roc et Val-des-Lacs.



Vendredi

Secteur des lacs: Morel au nord de la rue du Roc et Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.



Période des fêtes

Collecte du vendredi 25 décembre reporté au jeudi 24 décembre.

Collecte du vendredi 1^{er} janvier reporté au jeudi 31 décembre.



Matières recyclables: 1 mercredi sur 2 selon le secteur

Mercredi

Secteur village: au nord d'Abercrombie jusqu'au lac Dion, domaine Racine, Morel au sud de la rue du Roc et Val-des-Lacs.



Mercredi

Secteur des lacs: Morel au nord de la rue du Roc et Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.



Matières recyclables acceptées

Papier et carton: journaux, feuilles, circulaires, revues, enveloppes et sacs de papier, livres, annuaires téléphoniques, rouleaux de carton, boîtes de carton, boîtes d'œufs, cartons de lait et de jus.

Verre: bouteilles et pots, peu importe la couleur.

Plastique: bouteilles, contenants, et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle, bouchons et couvercles, sacs et pellicules d'emballage et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles.



Métal: contenants en aluminium, canettes, boîtes de conserve, clous, fil métallique, chaudrons, cintres.

Matières non recyclables

Papier et carton: papier ou carton multicouches (sachet de sauce, emballage à biscuit, etc.), mouchoirs de papier, essuie-tout et couches jetables, papier ou carton souillé de graisse, d'aliments, etc.

Verre: verre plat, cristal, pyrex, porcelaine et vaisselle, contenants de produits dangereux, ampoules électriques, etc.

Plastique: tous les sacs et pellicules de plastique, contenants de produits dangereux, styromousse, produits composés de plusieurs matériaux (rasoirs jetables, cartables,...) emballages (sac de croustilles, tablettes de chocolat, etc.).

Métal: contenants de produits dangereux (peinture, solvant, etc.), batteries, sacs d'emballage métallisés (croustilles et cristaux de saveur, etc.).

Collecte des matières organiques putrescibles

1 jeudi sur 2 selon le secteur

Jeudi

Secteur village: au nord d'Abercrombie jusqu'au lac Dion, domaine Racine, Morel au sud de la rue du Roc et Val-des-Lacs.



Jeudi

Secteur des lacs: Morel au nord de la rue du Roc et Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.



Ne pas dépasser 125 kilos (275 lbs) maximum.

Matières acceptées

Résidus alimentaires : fruits et légumes, incluant les noyaux, pains, pâtes et autres produits céréaliers, viandes, volailles, poissons et fruits de mer, os, arêtes, peau, graisses et coquilles, produits laitiers, aliments périmés sans l'emballage, sachets de thé, de tisane, grains et filtres à café, desserts et sucreries, noix et leurs coquilles, œufs et leurs coquilles, nourriture d'animaux.

Résidus verts : feuilles mortes, surplus de gazon, branches de moins de 1 cm de diamètre, fleurs, plantes et mauvaises herbes, résidus de taille de haies, bran de scie, copeaux et écorces, petites racines, cônes et aiguilles de conifères, paille et foin, plantes d'intérieur, terre de rempotage.

Autres matières : papiers, cartons et emballages souillés (boîtes de pizza, papier à muffins), assiettes et verres de carton souillés, cheveux, poils, plumes, litière et excréments d'animaux, serviettes de table, essuie-tout, cendres refroidies depuis au moins 72 heures.

Matières refusées

Sacs de plastique de toutes sortes incluant les sacs de plastique dits compostables ou biodégradables, emballages plastifiés et styromousse, vaisselle, ustensiles et verres en plastique de toutes sortes, résidus de construction, de rénovation et de démolition, morceaux de bois et branches de plus de 1 cm de diamètre, matières recyclables, carton ciré, textile et cuir, couches et produits sanitaires (serviettes hygiéniques, cure-oreilles, soie dentaire), liquides en grande quantité (soupe, lait, jus, café), charpie de sècheuse, feuilles d'assouplissant, animaux morts, poussière d'aspirateur, résidus domestiques dangereux (huiles usées, piles, peinture, pesticides et autres produits chimiques dangereux), chandelles, mégots de cigarette, médicaments et déchets biomédicaux

Nous vous rappelons que le bac est numéroté et appartient à la municipalité.

En aucun cas, les bacs ne doivent être peints et/ou utilisés comme poubelle. Des frais vous seront facturés.

Référez-vous au calendrier à l'endos pour les horaires.

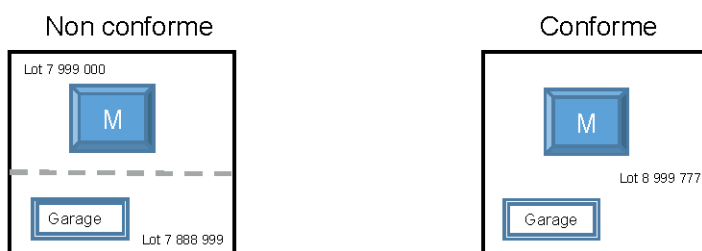
La rénovation cadastrale : d'un cadastre papier à un cadastre informatisé

En 1992, le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, a décidé d'entreprendre des travaux de réforme cadastrale pour reconstituer une image fidèle du morcellement foncier du territoire et pour doter le Québec d'un nouveau cadastre complet, fiable, informatisé et constamment tenu à jour. Le cadastre sert à enregistrer les transactions immobilières et à immatriculer les immeubles qui morcellent le territoire. On utilise le cadastre pour l'établissement de la taxe foncière, l'aménagement urbain, la gestion des réseaux de services publics, l'application de diverses lois liées au territoire, etc.

Avant la rénovation cadastrale, plusieurs immeubles ne portaient pas de numéro spécifique, notamment parce que certains propriétaires ont morcelé leurs propriétés sans faire les démarches requises pour les immatriculer.

Après plusieurs années, la rénovation cadastrale de la municipalité de Sainte-Sophie est enfin complétée. Maintenant, chaque immeuble est identifié par un numéro de lot. Toutefois, force est de constater que certains propriétaires n'ont pas profité de la rénovation cadastrale pour rendre conforme leur propriété lors de la présence d'une construction (bâtiment accessoire, piscine, etc.) sur un lot adjacent au bâtiment principal.

Plus précisément, l'article 6.3.1 du Règlement de zonage 506-I prescrit qu'il doit y avoir un bâtiment principal sur l'emplacement pour pouvoir planter un bâtiment accessoire ou un usage complémentaire. Dans le même ordre d'idée, un ouvrage (installation sanitaire, puits) doit être également implanté sur le même emplacement que le bâtiment principal.



Si vous constatez que votre immeuble comporte plus d'un numéro de lots et qu'une construction ou un ouvrage est implanté sur un autre lot que celui du bâtiment principal, vous pouvez formuler une demande de modification de données cadastrales afin d'obtenir un seul lot. Il est important de mentionner que vous devez être propriétaire de l'immeuble avant la rénovation cadastrale pour déposer votre demande.

Veillez trouver ci-dessous les adresses où télécharger le formulaire « Demande de modification de données cadastrales ».

<http://cadastre.mern.gouv.qc.ca/formulaires/demande-modification.pdf>

Nous vous invitons également à consulter un dépliant destiné aux usagers du cadastre.

http://cadastre.mern.gouv.qc.ca/formulaires/bl_demande-modifications.pdf

Mon beau sapin

Le choix du sapin

- Optez pour un sapin artificiel, car il risque moins de prendre feu.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.

L'installation du sapin

- Placez le sapin loin des endroits passants et des sorties.
- Ne l'installez pas trop tôt afin d'éviter qu'il ne soit sec avant la fin de la période des fêtes.
- Un sapin installé trop tôt risque fort de s'assécher avant la période des fêtes, et vous devrez passer Noël sans allumer les lumières qui le garnissent.
- Coupez de nouveau le tronc (une coupe en biseau) dès votre arrivée à la maison, même pour un arbre coupé. Les arbres sont dans la cour du vendeur depuis assez longtemps pour que la base du tronc se soit asséchée. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli. Un sapin qui s'assèche peut prendre feu facilement et rapidement. Ajoutez donc de l'eau tous les jours. (Recette de la maîtresse : faite bouillir de l'eau avec un petit peu de sucre blanc, lorsque refroidit nourrissez votre sapin.)
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur ou des flammes.

Les guirlandes de lumières

Choisir et vérifier ses guirlandes de lumières

- Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Vérifiez les instructions du fabricant avant d'installer des lumières de Noël : respectez le nombre permis de jeux de lumières à mettre bout à bout. Des instructions sont fournies dans la boîte et, souvent, d'autres instructions sont inscrites sur une étiquette fixée au cordon. Conservez ces renseignements. L'an prochain, ils vous seront utiles.
- Assurez-vous qu'elles sont en bon état. N'installez pas de guirlandes si le cordon est endommagé ou séché, les douilles sont fissurées et les branchements sont lâches.
- Remplacez les ampoules défectueuses.

Les installer convenablement

- Ne laissez pas les ampoules toucher le cordon d'alimentation ou un autre cordon électrique.
- Ne couvrez pas les guirlandes de lumières avec du tissu, du papier ni aucun autre matériau inflammable lorsqu'elles sont branchées.
- Les guirlandes de lumières ne doivent être utilisées que pour la période des fêtes. Elles ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

Un bon entretien pour une meilleure sécurité

- Ne tirez pas sur le câble pour débrancher les lumières. Vous pourriez l'endommager et causer un court-circuit. Tenez la prise fermement.

- Éteignez les décorations électriques dès que vous sortez et au moment d'aller au lit. Utilisez une minuterie : vous serez certain qu'elles s'éteindront tous les soirs en plus d'économiser de l'énergie.
- Ne laissez pas les enfants changer les ampoules lumineuses ou brancher le circuit, c'est une tâche d'adulte.
- Ne surchargez pas le circuit électrique.

Bien les ranger

- Pour éviter d'endommager les connexions et les fils, retirez les jeux de lumières de l'arbre ou des branches où ils étaient installés avant de les ranger. Procurez-vous plutôt un arbre avec des lumières intégrées.
- Rangez les guirlandes de lumières dans un endroit frais et sec où elles ne risquent pas d'être exposées aux rayons du soleil.

Les guirlandes de lumières extérieures

Les choisir et les vérifier

- N'utilisez pas à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur. Le froid, la neige et la pluie peuvent endommager la gaine isolante qui entoure le fil électrique conçu pour l'intérieur. La gaine des guirlandes de lumières et des cordons de rallonge s'assèche, se fissure et peut causer un court-circuit.
- Tout article utilisé à l'extérieur doit être branché à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre (au besoin, communiquez avec un maître électricien pour en faire installer une).
- Lorsque vous réutilisez, année après année, vos décorations extérieures, assurez-vous qu'elles sont en bon état : les conditions hivernales peuvent les avoir endommagées.

Les installer

- Fixez les guirlandes lumineuses avec du ruban isolant, des agrafes en plastique ou des attaches isolées. N'utilisez pas de clous ou de punaises, et ne les suspendez pas à des crochets ou des clous acérés : vous pourriez endommager l'enveloppe extérieure des fils électriques et causer un court-circuit.
- Installez vos lumières suffisamment haut : si elles traînent dans la neige ou l'eau, il y aura des risques d'électrisation. Électrisation : Le courant électrique peut produire de nombreuses blessures non mortelles groupées sous le nom d'électrisation. On réserve habituellement le terme « électrocution » à l'accident électrique qui entraîne la mort de la victime.
- Dirigez les lumières vers le bas afin que la neige et la pluie ne s'infiltrant pas dans les douilles.
- Éloignez les connecteurs des gouttières métalliques et tenez-les au-dessus du sol, loin des flaques d'eau et de la neige.

Les cordons de rallonge

Utiliser le bon cordon de rallonge

- Utilisez des cordons de rallonge homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC. Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler. Le câble risquerait alors de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous d'abord qu'il convient pour un usage extérieur.

Bien utiliser les cordons de rallonge

- Ne placez pas de cordons de rallonge dans un endroit passant. Installez plutôt le sapin et les autres décorations électriques près d'une prise de courant; de cette façon, le cordon de rallonge ne sera plus nécessaire.
- Ne cachez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent sur le tapis et la friction occasionnée par les pas peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
- Ne laissez pas courir un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se referme dessus.
- Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout.
- Si vous placez des décorations extérieures près du sol, fixez les cordons de rallonge autour de piquets de bois pour les tenir loin de la neige et de l'eau.

ATTENTION : Ne fixez pas les cordons de rallonge avec des clous ou des punaises. Comme pour les guirlandes de lumières, utilisez des attaches de plastique ou du ruban isolant.

Les autres décorations

- Ne décorez jamais le sapin avec des chandelles.
- Ne suspendez pas de décorations ni aucun autre objet sur un cordon électrique ni sur un jeu de lumières.
- Ne décorez jamais le dessus de la cheminée avec des branches de résineux naturels comme les sapins, pins ou épinettes. Elles s'assèchent rapidement et peuvent prendre feu facilement.

- Attention à toute décoration qu'on serait tenté de suspendre à l'âtre. Elles pourraient s'enflammer lorsqu'on fait une attisée.
- Évitez l'utilisation des décorations en crêpe. Elles s'enflamment facilement. Crêpe : tissu léger présentant de fines frisures en surface.
- Surveillez enfants et animaux domestiques lors de l'utilisation de chandelles d'ambiance. Placez ces dernières dans des chandeliers sécuritaires. Éteignez-les lorsque vous quittez la pièce.

Autres renseignements

- Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne brûlez pas les emballages de cadeaux dans le foyer ou le poêle à bois. Le papier enflammé peut s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour.
- Gardez les sorties bien dégagées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Assurez-vous que les avertisseurs de fumée fonctionnent.
- Préparez un plan d'évacuation et exercez-vous à évacuer. Faites-en un jeu avec les enfants!

Coordonnées Service Sécurité Incendie

Directeur: Ghislain Grenier
450 438-7784 poste 5250
ggrenier@stesophie.ca
2200, rue de l'Hôtel-de-Ville
Adresse postale: 2199, boulevard Ste-Sophie
Sainte-Sophie J5J 1A1



La Montagne d'Espoir

Barrage routier

Cette année encore aura lieu un barrage routier afin d'amasser des fonds pour les paniers de Noël. L'événement aura lieu le **samedi 12 décembre prochain de 9 h à 15 h.**

Venez nous encourager en grand nombre!

Brunch - Guignolée

La Sûreté du Québec, en collaboration avec les pompiers de Sainte-Sophie, la Municipalité de Sainte-Sophie et La Montagne d'Espoir, organise un brunch au bénéfice des paniers de Noël.

Date : 20 décembre de 9 h à 14 h

Endroit : Pavillon Lionel Renaud
2181, rue de l'Hôtel-de-Ville

Adulte : 10 \$

5 à 12 ans : 5 \$

5 ans et moins : gratuit

Billets en vente à
La Montagne d'Espoir
et aux 2 casernes d'incendie



Remise des paniers de Noël

La remise des paniers de Noël aura lieu le **jeudi 17 décembre** au garage municipal.

Aide alimentaire / Dépannage d'urgence

Lundi de 9 h 30 à 11 h 30

Venez chercher votre numéro à la porte

Pour les résidents de Sainte-Sophie seulement

Nous remercions Mme Louise Gallant, mairesse, tous les conseillers ainsi que la Municipalité pour leur soutien et leur implication dans nos activités.

Yvette Rocheleau
Directrice générale



Le Réveil amical

Voilà que la fin de l'année s'en vient à grands pas, et le Réveil amical se porte bien.

Nous avons célébré le Noël d'automne le 18 novembre dernier chez Constantin. Le 16 décembre prochain aura lieu notre party de Noël au pavillon Roland-Guindon.

Pour les membres, s'il y a un changement d'adresse, de numéro de téléphone, de santé ou autre, veuillez nous en aviser le plus tôt possible.

Si vous possédez une adresse courriel, cela serait grandement apprécié de la donner à Huguette Frigault pour la correspondance.

Le coût de la carte des membres est de 10 \$ par année. Au plaisir de vous revoir en janvier 2016 pour nos activités.

Nous vous invitons à notre **souper spaghetti** le 12 décembre de 16 h 30 à 20 h au pavillon Lionel Renaud, situé au 2181, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Les billets seront en vente à la porte :

- 0-3 ans, gratuit
- 4-12 ans, 5 \$
- 13 + ans, 10 \$.

Information : Diane Guay au 450 432-1305

**Nous profitons de l'occasion
pour vous souhaiter un Joyeux
Noël et une bonne Année!**

Profitez de l'occasion pour apporter des denrées non périssables.

Huguette Gallant
Présidente





Cercle de Fermières Ste-Sophie

Une autre année tire à sa fin, la période des fêtes se transformera bientôt en célébration, en partage, en souhaits de toutes sortes et en agréables rencontres.

Les membres du Cercle de Fermières célébreront Noël avec le traditionnel souper suivi d'une soirée récréative et peut-être d'un échange de cadeaux. Nous vous demandons de réserver à l'avance afin de préparer le menu requis. **Notez que la fête se passera au pavillon Bellevue, 425 rue Gascon, le mercredi 9 décembre à 18 h.** Soyez des nôtres!

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les exposants et les bénévoles qui ont accepté de se joindre au Marché de Noël, qui s'est tenu les 28 et 29 novembre dernier. Un autre beau succès! Merci aux visiteurs qui sont passés encourager les artisans, artisanes de chez nous.

Merci à madame la mairesse de nous avoir honoré de sa présence.

Alcooliques anonymes

AA ne peut rien pour moi, je suis rendu trop loin. C'est très beau pour ces gens-là, mais je suis une personne connue. Je suis trop vieux. Trop jeune. Pas assez religieux. Je suis homosexuel. Ou juif. Un professionnel. Un prêtre. Trop instruit. Ou pas assez.

À l'heure actuelle, un grand nombre de personnes pensent que le mouvement des AA ne peut probablement rien faire pour elles, pour une ou plusieurs de ces raisons. Peut-être êtes-vous de celles-là?

Nous, membres des AA, croyons que l'alcoolisme est une maladie qui ne respecte pas l'âge, le sexe, les croyances, la race, la fortune, la profession ou l'éducation. Elle frappe au hasard. Notre expérience semble démontrer que n'importe qui peut être alcoolique. Sans l'ombre d'un doute, toute personne qui veut arrêter de boire est bienvenue chez les AA.

De notre coin de pays choyé par l'hiver, nous souhaitons à tous et à toutes de vivre un Noël rempli de milles douceurs ainsi qu'une nouvelle année à l'enseigne du succès. Et par-dessus tout, une bonne santé pour profiter de ce que la vie vous offre de meilleur.

Ghislaine Bouchard
Secrétaire-trésorière



Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée, nous nous finançons par nos propres contributions.

Vous seul pouvez décider de faire l'essai du mouvement des AA.

Réunions

➔ ***Bienvenue à Sainte-Sophie***

Jeudi au pavillon Bellevue situé au 425, rue Gascon

➔ ***Rendez-vous du dimanche matin***

Dimanche au pavillon Bellevue situé au 425, rue Gascon

Pour parler avec une personne-ressource, communiquez au 514 710-9024.





Bonjour,

Nous sommes déjà à l'aube de préparer la prochaine saison estivale et nous sommes impatient de vous retrouver sur les terrains de soccer. Une première étape est de vous accueillir aux inscriptions. Cette période nous permet de vous revoir, joueurs, entraîneurs et moniteurs.

C'est aussi le temps pour vous de venir nous faire part de vos demandes, de vos attentes et de vos observations pour que nous puissions et que vous puissiez passer une saison des plus profitables. C'est aussi le temps pour ceux et celles qui désirent s'impliquer de nous communiquer votre intérêt. Aussi, si tu te cherches un travail d'été, que tu as 14 ans et plus et que devenir arbitre t'intéresse, nous sommes à la recherche de nouveaux arbitres pour la saison 2016.

Voici donc les **dates d'inscriptions** pour la saison 2016 qui se tiendront au pavillon Bellevue (425, rue Gascon) :

- ➔ Le vendredi le 5 février de 18 h à 21 h
- ➔ Le samedi le 6 février de 10 h à 15 h
- ➔ Le mercredi le 17 février de 18 h à 21 h

Pour ce qui est des frais : selon l'âge de votre enfant durant l'année 2016 :

Catégorie

4 à 8 ans : 100 \$

9 ans et plus : 150\$

Pour les familles de Ste-Sophie

2^e enfant : moitié prix

3^e enfant : gratuit



Les frais d'inscriptions peuvent être payés en argent comptant, carte de débit, Visa, Mastercard ou par chèque pouvant être postdaté au 1^{er} avril 2016.

Nous vous attendons donc en grand nombre afin de nous permettre de bien commencer les activités.

En mon nom et celui des membres du conseil d'administration : Anick, Brigitte, Manon, Stéphanie, Véronique, Claude, Ghislain, Guy, nous tenons à profiter de cette édition du Contact pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes :

Vous pouvez déjà communiquer votre intérêt en écrivant au courriel info@soccerste-sophie.com et votre courriel sera acheminée à la personne responsable.

Je vous invite à consulter régulièrement notre site Web www.soccerstesophie.com et notre page Facebook, www.facebook.com/pages/Club-de-soccer-ste-sophie. L'information y sera régulièrement renouvelée.

De plus, vous avez l'opportunité de nous envoyer vos commentaires via le site Web, ceux-ci étant toujours les bienvenus. Vous pouvez également nous laisser un message sur la boîte vocale au 450 504-2775 et un retour d'appel sera fait dans les plus brefs délais.

que les moments passés en famille puissent vous approvisionner de souvenirs impérissables et de moments magiques. Que ce temps des fêtes vous apporte paix, joie, amitié et sérénité à vous et vos familles. Que l'année 2016 soit à la hauteur de vos attentes et vous permette de réaliser vos ambitions. Au plaisir de se rencontrer sur les terrains cet été.

Carl Valence
Président



De belles activités ont eu lieu tout au long de l'été, et les jeunes sont de plus en plus nombreux à venir rencontrer nos animateurs et intervenantes.

Un nouvel horaire est établi pour la saison hivernale. La Maison des jeunes sera ouverte les jeudis de 17 h à 21 h, les vendredis de 17 h à 22 h, et les samedis en alternance de 12 h à 17 h ou de 17 h à 22 h. Il y a de l'aide aux devoirs qui se fait les jeudis.

Surveillez la programmation des activités sur le Facebook de la MDJ afin de connaître toutes les nouveautés. Des activités de financement sont à prévoir durant l'hiver.

Le comité

École Jean -Moreau

De la belle visite ...

Au 2^e cycle, les élèves ont eu la chance de recevoir la visite d'un animateur fort apprécié pour leur parler de l'histoire des Amérindiens et de la Nouvelle-France.

Merci à M. Frédéric Nelly, alias M. Barthélémy, pour avoir suscité autant d'intérêt pour l'histoire chez nos élèves! Les élèves de 2^e année ont hâte de vous recevoir!



Au même moment, les élèves du 3^e cycle accueillent Les Neurons atomiques qui sont venues animer un atelier de robotique. Les jeunes ont apprécié d'apprendre si rapidement à programmer un robot.

Merci à l'équipe des *Neurons atomiques*!

Le conseil d'administration de la Fédération des Organismes Communautaires tient toujours ses rencontres mensuelles.



N'oubliez pas, la présence de votre représentant ou substitut est requise lors des deux rencontres saisonnières afin d'être éligible aux subventions municipales. Une invitation sera transmise à vos représentants pour la rencontre du printemps.

Monsieur Robert Desharnais, membre directeur, nous a quitté des suites d'une maladie cet automne. Il était un membre actif et il s'investissait dans plusieurs activités des organismes. Nous tenons à le remercier à titre posthume.

Surveillez, dans la programmation du service des Loisirs, la formation Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA), qui sera offerte pour les jeunes qui désirent travailler dans un camp de jour. **Cette formation sera désormais un préalable à l'embauche des futurs animateurs.** Surveillez les offres d'emploi.

Également, les dates pour les inscriptions du Camp de jour - Été 2016 vous seront communiquées dans le prochain Contact.

Lison Girard
Présidente





CBEL

Bonjour,

Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter un joyeux temps des fêtes à tous.

Plusieurs belles choses se sont produites dans la dernière année pour notre club. De nouveaux relais et de nouveaux sentiers ont vu le jour, ainsi que de belles rencontres entre passionnés, bien sûr !

Pour le secteur Sainte-Sophie, nous sommes heureux de vous annoncer le retour d'un relais sur le site des sentiers Aubin. Le relais a été installé au même emplacement que le précédent, qui a malheureusement été incendié en décembre 2014.

Pour les autres secteurs, deux nouveaux sentiers ont été aménagés à Saint-Lin, ainsi qu'un nouveau relais. Un document regroupant les endroits où il vous est possible de débarquer avec votre remorque pour découvrir de nouveaux sentiers a été mis en ligne sur notre page Facebook : CLUB DES BALADEURS ÉQUESTRES DES LAURENTIDES *CBEL*

En conclusion, je vous invite à notre assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 24 janvier prochain de midi à 16 h au pavillon Racine, situé au 320, 5^e avenue. Quelques postes seront en élection.

J'en profite aussi pour vous rappeler qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre, au coût de 60 \$ pour une carte individuelle ou 95 \$ pour une carte familiale. Cette carte vous donne droit à plusieurs avantages, tels que l'accès aux sentiers, relais et débarcadères, des prix réduits pour les activités et cliniques organisées par le club, et une assurance avec Québec à cheval.

Sur ce, je vous souhaite une merveilleuse saison hivernale, emplie de belles balades à cheval.

Annie Bourgault
Vice-présidente



Club Quad

Chers lecteurs, lectrices,

Espérons qu'au moment où vous lirez ces quelques lignes, la saison de Quad 2016 sera débutée.

Les vignettes 2016 sont disponibles au montant de 250 \$. L'accès estival sera de 130 \$ du 18 avril au 8 mai 2016, et ensuite il sera de 150 \$. L'accès trois jours sera de 90 \$, et le retour de la passe journalière sera à 50 \$. Une amende de 40 \$ sera ajoutée si un agent de surveillance vous intercepte sans vignette, et ceci, sur tous les accès.

La vignette sera disponible chez les dépositaires de la région et au restaurant la Belle Ste-Sophie, ainsi que sur notre site Web via Paypal.

Je vous souligne l'importance d'encourager votre club local, car, sans votre support, il est impensable d'avoir des sentiers conformes et sécuritaires et, surtout, de la machinerie en bon ordre.

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes à finaliser le nouveau tronçon qui reliera de nouveau la ville de Sainte-Sophie, la ville de Saint-Hippolyte et l'Auberge Morency, mais aussi la possibilité de se rendre dans la ville pour se ravitailler en essence et en restauration.

Un gros merci aux propriétaires terriens et aux bénévoles qui ont travaillé à ce projet, mais aussi à la ville de Saint-Hippolyte et à ses représentants pour leur support et leur collaboration.

Aussi, les quadistes de Sainte-Sophie pourront de nouveau se rendre en direction de Saint-Lin, où il y avait problématique de droit de passage l'an dernier, de plus, ils ont toujours la possibilité de se rendre direction Sainte-Anne-des-Plaines.

Le JAMBOREE 2016 se tiendra, cette année, dans notre club du 29 au 31 janvier 2016 à Sainte-Anne-des-Plaines. L'inscription pour 3 jours sera de 70 \$ et comprendra les randonnées, le souper et la soirée à la cabane à sucre D'Amours. Voir le site Web pour plus d'infos : <http://clubquadbasseslaurentides.com>

Nouveauté pour cette année : des activités relais seront à l'horaire pour 2016 : 29 décembre 2015 à La Plaine, 9 janvier à Sainte-Anne-des-Plaines, 28 février à Saint-Augustin, 12 mars à Lachute et 20 mars à Sainte-Anne-des-Plaines. Consultez notre site Web pour la mise à jour des activités. Pour les autres activités il y aura cabane à sucre et flambeaux le 20 février, brunch de fermeture le 9 avril, et votre AGA le 23 mai 2016.

Je profite de l'occasion pour vous informer que nous avons toujours besoin de bénévoles pour nos sentiers, mais aussi d'agents de surveillance. Si cela vous intéresse, communiquez avec le club, et nous vous contacterons afin de vous donner l'information et prendre vos coordonnées.

Je tiens à vous rappeler l'importance de respecter les dates d'ouverture et de fermeture des sentiers. La relation avec les propriétaires terriens est très importante, et si nous voulons garder nos droits de passage, nous devons respecter rigoureusement cet engagement.

En regard de la réglementation il est nécessaire d'avoir un VTT conforme à la loi des véhicules hors route, de toujours porter sur soi un document attestant son âge, le certificat d'immatriculation du véhicule, une attestation d'assurance valable, votre vignette sur le véhicule et son reçu d'achat.

Pour les 16 et 17 ans : un certificat d'aptitude obligatoire délivré par la Fédération québécoise des clubs quads. Pour celui qui possède un véhicule une place et qui transporte un passager, vous devez, comme conducteur, avoir un certificat d'aptitude selon l'article 21.1. Pour plus d'informations sur la réglementation, consultez le site www.fqcq.qc.ca.

Une interdiction de circulation dans les sentiers est toujours en vigueur entre 23 h et 7 h du matin. Prenez note que nos sentiers, à Sainte-Sophie et à Saint-Hippolyte, sont des sentiers hivernaux seulement.

Dans les sentiers, nous vous demandons de respecter la signalisation en place, car elle se veut importante en regard de la sécurité. Je tiens aussi à vous rappeler que quelques sentiers sont partagés avec les chevaux, et une signalisation vous en avisant sera en place. Surtout, la courtoisie est de mise pour tous.

En terminant, un gros merci à tous nos propriétaires terriens qui nous permettent, année après année, de circuler sur leurs terrains ainsi qu'à tous nos commanditaires pour leur implication, sans oublier nos nombreux bénévoles.

Ligne infos : 450 433-1025 ou 1 877 505-2025
www.clubquadbasseslaurentides.com
clubquadbasseslaurentides@gmail.com

Au plaisir,

Michel Desrochers
Club Quad Basses Laurentides
Secteur Sainte-Sophie



Les voyages... Ah, quel rêve de pouvoir le faire à petit prix et d'inclure le plus de voyageurs possible ! Fiction? Et non, car voilà le défi que certaines des provinces du Canada impliquées dans un projet anglophone d'échange ont pu réaliser. Dans le cadre d'une réalisation collective sous le thème de l'alphabet, dont l'investigatrice est Julia de Vries une enseignante native de l'Ontario, plusieurs élèves ont pu réaliser de merveilleuses créations.

« The Canadian letter exchange » est donc né et des lettres du Manitoba à la Saskatchewan vers l'Alberta en passant par la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec se sont donc promenées. Je me nomme Evelyn Prévost et j'ai décidé de prendre part à cette merveilleuse aventure. J'enseigne passionnément l'anglais depuis 19 ans et j'ai le plaisir, depuis 4 ans, de le faire à l'école du Joli-Bois à Sainte-Sophie. Dans le but d'épanouir les horizons de mes 60 élèves de 1^{re} année et de laisser cours à leur imagination, nous avons pris part à cet échange. C'est par l'entremise d'une histoire loufoque intitulée « Chicka Chicka Boom Boom » que les élèves ont appris l'alphabet en anglais.

Notre école s'était vue attribuer la lettre « P ». Grâce à nos crayons, colles, ciseaux, papiers, plumes et décorations nous avons créé de petites bêtes rigolotes, car telle était notre mission. Des « PIGS, PENGUINS AND PEACOCKS » ont donc vu le jour grâce à notre imagination et à notre détermination. Nous devons en faire 26 copies, au minimum, pour ensuite les envoyer dans les 25 écoles canadiennes impliquées dans cette incroyable réalisation. Pendant les semaines qui ont suivi, quelle joie je vivais de voir les visages ébahis de mes élèves lorsque nous recevions les créations des autres écoles.

De découvrir la provenance et d'entendre la réalité scolaire des différents milieux, avec mes groupes, était un moment précieux. Mes élèves et ceux des différentes écoles ont donc pu voyager à bas prix, question d'un timbre, à travers le Canada. Dans leur imagination et dans leurs créations, de nombreux enfants ont ainsi parcouru des milles et des milles et laissé sur les murs des différentes écoles une belle réalisation collective qui mérite notre attention. « Together, everything is possible! »

Love,

Mrs Prévost





CENTRE DE MÉDITATION TSONGKHAPA

Un joyau de sérénité au cœur de la forêt

Situé dans une forêt paisible, le Centre de méditation Tsongkhapa (CMT) est dédié à l'épanouissement des enseignements du Bouddha sur le chemin spirituel vers l'éveil (Dharma) et à la transmission de la tradition bouddhiste Mahayana instituée par Lama Tsongkhapa, un grand maître spirituel ayant vécu au Tibet au 15^e siècle.

Sous la conduite de son directeur spirituel, Zawa Tulku Rinpoché, la mission du centre est de développer la philosophie bouddhiste au Québec et au Canada en enseignant le dharma du Vajrayana de la tradition tibétaine, et en accomplissant toutes les actions d'une manière charitable, philanthropique et bénévole tout en coopérant avec d'autres organisations au Canada et dans le reste du monde, pour le bénéfice de tous les êtres vivants.

Les gens de tous les milieux, de toutes religions ou sans religion, sont les bienvenus au centre pour étudier et pratiquer le dharma et les méthodes de méditation enseignées par Bouddha pour développer la paix intérieure et mener une vie significative.

Le centre offre diverses activités – pour les détails, consultez le calendrier sur le site Web www.meditationsongkhapa.org.

Enseignements :

- Méditation et introduction au bouddhisme
- Le chemin de l'éveil (Lam Rim)
- Entraînement de l'esprit
- Cours de tibétain

Visite et Méditation libre

Prières

- Guru yoga
- Tsok (10^e & 25^e jour du mois)
- Kangso
- Bouddha de la médecine
- Tara
- Joyau exauçant les vœux
- 35 Bouddhas

Retraites méditatives et initiations

- Étudier et débattre
- Accès bibliothèque
- Méditation et repas

Événements annuels et festivals

Des rencontres individuelles ou de groupes avec les moines et enseignants peuvent être organisées sur demande.

Le Centre de méditation Tsongkhapa est un organisme de bienfaisance enregistré qui fonctionne uniquement sur les dons et qui est maintenu par les moines et les bénévoles. Le centre constitue un environnement propice à l'étude du dharma et à la retraite méditative. Le centre dispose d'une bibliothèque de plus de 1000 livres, d'une petite librairie avec une sélection de livres ainsi que des objets rituels et tibétains.

Au plaisir de vous accueillir et de vous accompagner sur votre chemin spirituel !

Contact : Centre de méditation Tsongkhapa
1551 Côte St-André, Sainte-Sophie, J5J 2S6
450 504-2955

www.meditationsongkhapa.org
meditationsongkhapa@gmail.com

Les Belles Girafes, osbl
vous invite à son 2^e
Concert de Noël



Au profit de l'école communautaire Labidou, Jacmel, Haïti



**Dimanche 13 décembre 2015
à 14h**

Lieu: Église Ste-Sophie

485 Rue Masson, Sainte-Sophie, QC

Admission: \$10.00 * gratuit 12 ans et moins

**Noël en musique
et en chansons**



Infos: Sylvie Labelle 450-432-1062

www.lesbellesgirafes.org et



Coordonnées des organismes communautaires

Organisme	Contact	Téléphone
A.L.P.F.Q. Les Bons Amis	Sylvain Desjardins, président	450 848-1420
Association des propriétaires du Domaine des Vallons	Pierre Boucher, président	450 436-5995
Association lac Bellevue	Alain Langelier, président	450 432-3569
Association lac Duquette	Frank Cowan, président	450 530-3393
Baseball mineur Sainte-Sophie	Stéphane Poulin, président	450 569-6639
Centre Le Soleil Levant	Ghislain Julien, président	450 438-2220
Cercle de Fermières Ste-Sophie	Lynda Leith, administratrice	450 436-3479
Club de soccer Les Cavaliers de Sainte-Sophie	Carl Valence, président	450 504-2775
CBEL		450 491-1913
Centre de Médiation Tsongkhapa	Lobsang Tashi	450 504-2955
Club optimiste Sainte-Sophie	Élizabeth Alary, présidente	450 822-7015
Club Quad Basses-Laurentides		450 433-1025
CREL	Nicole S. Joyal, présidente	450 565-0381
Club social Le Réveil amical	Huguette Gallant, présidente	450 438-6815
Comité d'école du Grand Héron	Michèle Cloutier, directrice	450 569-2081
Comité d'école du Joli-Bois	Julie Lamonde, directrice	450 431-0640
Comité d'école Jean-Moreau	Chantal Brodeur, présidente	450 438-5326
Comité des Loisirs Saint-Joseph-des-Laurentides	Pierre Gendron, président	450 592-2459
Comité des loisirs lac Breen	Diane Robitaille, présidente	450 438-9601
Coopérative du lac Dion	Christian Génier, président	438 274-7235
Corporation des trois lacs	Guy Beauchamp, président	450 432-5680
CPE Les Bonheurs de Sophie	Francine Huot, dir. gén.	450 432-8065
Fondation Jeunesse Jean Moreau	Christine Lauzière, secrétaire	450 438-6242
F.O.C.	Lison Girard, présidente	450 565-4200
L'Association du lac Clearview	Michel Deschênes, président	450 432-2609
La Montagne d'Espoir	Yvette Rocheleau, dir. gén.	450 436-4747
Les Belles Girafes	Sylvie Labelle, présidente	450 432-1062
Maison de répit Claire de Lune	Josette Yvon, présidente	450 438-9664
Maison des jeunes	Olga Bazusky, présidente	450 432-9751
Office municipal d'habitation	Nathalie Bernier, directrice	450 438-9190
Paroisse Sainte-Sophie	Georges Dubé	450 431-1426



Les centres
d'activités
physiques
Rivière-du-Nord

Nous offrons des cours dans votre
municipalité cet hiver !

Visitez notre **site web** pour notre
programmation complète

INSCRIPTION

en ligne à partir du 14 décembre
en personne à partir du 17 décembre

Cours offerts
chez vous cet hiver !



450 436 1560 • caprpn.ca

Partenaires de votre parcours santé :



SOIRÉES AUX

Flambeaux

PRÉSENTÉES PAR



**ACTIVITÉS
POUR TOUS!**
Soupe, biscuits
chocolat chaud
GRATUIT

Randonnée nocturne à pied ou en raquettes

Les samedis

30 janvier et 20 février 2016

de 18h30 à 22h00



- 12\$ par adulte non-membre
- 10\$ par adulte membre (avec présentation d'une passe valide)
- 2\$ pour les 1 à 17 ans
- Frais de stationnement de 5\$ (gratuit si 4 passagers et plus par véhicule)
- Ouverture du site 17h45

750, chemin de la Rivière-du-Nord, Saint-Jérôme, QC J7Y 5G2

450 431-1676

www.parcriveriedunord.com



Sûreté du Québec de la MRC de la Rivière-du-Nord

Introduction par effraction

Rentrer chez vous et découvrir que des voleurs ont subtilisé vos biens, c'est désolant! Et que d'ennuis en perspective pour le remplacement de ceux-ci... Contrairement à la croyance populaire, les introductions par effraction ne se font pas nécessairement le soir ou la nuit; elles ont aussi lieu de jour. Voici une série de conseils pour vous aider à protéger votre domicile contre les cambrioleurs.

Dans la vie de tous les jours

- Verrouillez en tout temps vos portes et fenêtres et dotez-les de bons dispositifs de sécurité.
- Procurez-vous un système d'éclairage programmé ou faites installer un système d'alarme.
- Éclairez suffisamment l'extérieur (les entrées et les fenêtres) de votre résidence.
- Burinez vos biens.
- Soyez vigilant quant aux véhicules et aux personnes qui ne sont pas habituellement dans votre quartier aux heures où vous quittez la maison pour vous rendre au travail. N'hésitez pas à prendre des notes en pareil cas et, surtout, à nous signaler sans tarder une telle présence suspecte. De grâce, n'attendez pas au soir pour nous aviser...
- Renseignez-vous auprès de vos voisins pour voir s'ils ont remarqué une telle présence inhabituelle ou s'ils ont été victimes de vol. Sinon, faites-leur part de vos observations. Plus votre entourage sera aux aguets, plus vous mettez les chances de votre côté de ne pas être victime d'un vol.

En cas d'absence prolongée

- Avertissez les gens de votre entourage immédiat en qui vous avez confiance de la durée de votre voyage et donnez-leur une clé et un numéro de téléphone pour vous joindre en cas d'urgence.
- Demandez à une personne digne de confiance d'aller récupérer les journaux et le courrier durant votre absence ou interrompez la livraison si vous n'avez personne pour s'en occuper. Durant l'hiver, faites déneiger votre stationnement et demandez à cette même personne de faire des traces de pas et de pneus pour laisser croire que vous êtes présent.
- Évitez d'inscrire dans les médias sociaux (Internet) que vous partez en voyage en expliquant en détail l'heure et la date du départ ainsi que celle du retour. Quelqu'un de mal intentionné pourrait profiter de cette information pour vous rendre visite à votre domicile alors que vous n'y êtes pas.



Il existe à la S.Q. un programme de protection du voisinage simple que vous pouvez implanter dans votre quartier et qui s'appelle : «Bon voisin Bon œil». La base de ce programme est de connaître ses voisins, de se faire une liste de rappel en cas d'urgence, bref, de s'échanger de l'information. Le principe est de briser l'isolement en créant une surveillance mutuelle des résidences avoisinantes. Pour information consultez le site Internet de la S.Q. www.surete.qc.ca, ou appeler votre poste de police de la MRC d'Argenteuil, au 450-562-2442. En cas d'urgence ou pour signaler tout suspect ou toute situation suspecte, veuillez composer le 310-4141 ou le *4141 lors d'appel provenant d'un cellulaire.

Circuit 35 - Direction Saint-Jérôme

Service offert 7/jours semaine. Coût pour les passages :

- Adulte 3,80 \$
- 6 à 15 ans 2,30 \$ (carte étudiante)
- 16 à 25 ans 2,30 \$ (étudiant à temps plein avec carte OPUS)
- 65 ans et plus 2,30 \$ (carte OPUS obligatoire)

DIRECTION SAINT-JÉRÔME							
Lundi au vendredi							
Salle Opale (510, St-Isidore)	6h45	8 h 23	10 h 14	12 h 05	13 h 56	15 h 47	17 h 38
Bibliothèque (920, 12 ^e Avenue)	6 h 47	8 h 25	10 h 16	12 h 07	13 h 58	15 h 49	17 h 40
Provigo (en face)	6 h 52	8 h 30	10 h 21	12 h 12	14 h 03	15 h 54	17 h 45
Saint-Louis et 12 ^e avenue	6 h 57	8 h 35	10 h 26	12 h 17	14 h 08	15 h 59	17 h 50
Rang Rivière-du-Nord et Lapalme	7 h 01	8 h 39	10 h 30	12 h 21	14 h 12	16 h 03	17 h 54
Caserne d'incendie (village)	7 h 08	8 h 46	10 h 37	12 h 28	14 h 19	16 h 10	18 h 01
Val-des-Lacs et des Pins	7 h 17	8 h 55	10 h 46	12 h 37	14 h 28	16 h 19	18 h 10
Val-des-Lacs et Godard (caserne)	7 h 20	8 h 58	10 h 49	12 h 40	14 h 31	16 h 22	18 h 13
Carrefour du Nord	N/D	9 h 11	11 h 02	12 h 53	14 h 44	16 h 35	18 h 26
295, Saint-Jovite	7 h 31	9 h 24	11 h 15	13 h 06	14 h 57	16 h 48	18 h 39
Hôpital Hôtel-Dieu Saint-Jérôme (290, Montigny)	7 h 32	9 h 25	11 h 16	13 h 07	14 h 58	16 h 49	18 h 40
Gare de Saint-Jérôme	7 h 36	9 h 29	11 h 20	13 h 11	15 h 02	16 h 53	18 h 44

DIRECTION SAINT-JÉRÔME		
Samedi - Dimanche		
Salle Opale (510, St-Isidore)	8 h	16 h 40
Bibliothèque (920, 12 ^e Avenue)	8 h 02	16 h 42
Provigo (en face)	8 h 07	16 h 47
Saint-Louis et 12 ^e avenue	8 h 12	16 h 52
Rang Rivière-du-Nord et Lapalme	8 h 16	16 h 56
Caserne d'incendie (village)	8 h 23	17 h 03
Val-des-Lacs et des Pins	8 h 32	17 h 12
Val-des-Lacs et Godard (caserne)	8 h 35	17 h 15
Carrefour du Nord	8 h 45	17 h 28
295, Saint-Jovite	9 h 01	17 h 41
Hôpital Hôtel-Dieu Saint-Jérôme (290, Montigny)	9 h 02	17 h 42
Gare de Saint-Jérôme	9 h 06	17 h 46

Circuit 35 - Direction Saint-Lin

Pour information ou pour la carte OPUS, communiquez avec le CRT Lanaudière au 450 759-5133 poste 106 ou 1 866 755-2917 poste 106.

La Municipalité n'est pas responsable des changements d'horaire et du coût de passage.

DIRECTION SAINT-LIN-LAURENTIDES							
Lundi au vendredi							
Carrefour du Nord	N/D	9 h 11	11 h 02	12 h 53	14 h 44	16 h 35	18 h 26
295, Saint-Jovite	7 h 31	9 h 24	11 h 15	13 h 06	14 h 57	16 h 48	18 h 39
Hôpital Hôtel-Dieu Saint-Jérôme (290, Montigny)	7 h 32	9 h 25	11 h 16	13 h 07	14 h 58	16 h 49	18 h 40
Gare de Saint-Jérôme	7 h 38	9 h 31	11 h 22	13 h 13	15 h 04	16 h 55	18 h 46
Val-des-Lacs et Godard (caserne)	7 h 50	9 h 43	11 h 34	13 h 25	15 h 16	17 h 07	18 h 58
Val-des-Lacs et des Pins	7 h 53	9 h 46	11 h 37	13 h 28	15 h 19	17 h 10	19 h 01
Caserne d'incendie (village)	8 h 02	9 h 55	11 h 46	13 h 37	15 h 28	17 h 19	19 h 10
Rang Rivière-du-Nord et Lapalme	8 h 09	10 h 02	11 h 53	13 h 44	15 h 35	17 h 26	19 h 17
Salle Opale (510, St-Isidore)	8 h 16	10 h 09	12 h	13 h 51	15 h 42	17 h 33	19 h 24

DIRECTION SAINT-LIN-LAURENTIDES		
Samedi - Dimanche		
Carrefour du Nord	8 h 48	17 h 28
295, Saint-Jovite	9 h 01	17 h 41
Hôpital Hôtel-Dieu Saint-Jérôme (290, Montigny)	9 h 02	17 h 42
Gare de Saint-Jérôme	9 h 08	17 h 48
Val-des-Lacs et Godard (caserne)	9 h 20	18 h
Val-des-Lacs et des Pins	9 h 23	18 h 03
Caserne d'incendie (village)	9 h 32	18 h 12
Rang Rivière-du-Nord et Lapalme	9 h 39	18 h 19
Salle Opale (510, St-Isidore)	9 h 46	18 h 26

J'ai besoin d'assistance et de conseils

ACEF (Association coopérative d'économie familiale des Basses-Laurentides)	450 430-2228
Alcooliques anonymes	514 710-9024
Acouphènes Québec	1 877 276-7772
Association de la fibromyalgie des Laurentides	450 569-7766
Association laurentienne des proches de personnes atteintes de maladie mentale	450 438-4291
Association regroupement des handicapés visuels des Laurentides	450 432-9689
Carrefour Jeunesse-emploi de Rivière-du-Nord	450 431-5253
Centraide Laurentides	450 438-0231
Centre antipoison	1 800 463-5060
Centre d'aide personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentides	450 431-3437
Centre d'action bénévole Saint-Jérôme inc. (Le)	450 432-3200
Centre de femmes Les Unes et Les Autres	450 432-5642
Centre Marie Ève (femme enceinte en difficulté)	450 438-1484
Centre Sida Amitié	450 432-9444
Centre intégré Santé Services sociaux	450 431-2221
Drogue : aide et référence	1 800 265-2626
Grands-parents Tendresse	450 436-6664
Gai Écoute	1 888 505-1010
Jeunesse J'écoute	1 800 668-6868
La Maison d'Ariane (aide et hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale)	450 432-9355
La Montagne d'Espoir	450 436-4747
Le Faubourg (prévention suicide)	1 866 277-3553
Maison des parents d'enfants handicapés des Laurentides	450 431-7428
Maison Pause Parents	450 565-0015
Mesures alternatives des Vallées du Nord	450 436-6749
Société Alzheimer des Laurentides	1 800 978-7881
Société canadienne de la sclérose en plaques - Section Laurentides	450 436-4469
Société canadienne du cancer	450 436-2691
Société de l'autisme des Laurentides	450 569-1794
SOS Violence conjugale	1 800 363-9010
Tel-jeunes	1 800 263-2266
INFO-SANTÉ	8-1-1
INFO-CRIME QUÉBEC	1 800 711-1800
SÛRETÉ DU QUÉBEC - NON URGENT	310-4141
SÛRETÉ DU QUÉBEC	9-1-1

Collecte des ordures ménagères

1 fois semaine

Mardi

Secteur village: au nord d'Abercrombie jusqu'au lac Dion, domaine Racine, Morel au sud de la rue du Roc et Val-des-Lacs.



Mercredi

Secteur village: au nord d'Abercrombie jusqu'au lac Dion, domaine Racine, Morel au sud de la rue du Roc et Val-des-Lacs.



Collecte des matières organiques putrescibles

1 jeudi sur deux

Jeudi

Secteur village: au nord d'Abercrombie jusqu'au lac Dion, domaine Racine, Morel au sud de la rue du Roc et Val-des-Lacs.



Vendredi

Secteur des lacs: Morel au nord de la rue du Roc et Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.



Mercredi

Secteur des lacs: Morel au nord de la rue du Roc et Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.



Jeudi

Secteur des lacs: Morel au nord de la rue du Roc et Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.



Municipalité

Bureaux fermés : 23 décembre au 4 janvier inclusivement.

Assemblées municipales : 8 décembre 2015, 12 janvier 2016 et 9 février 2016, à la salle du conseil située au 2199, boul. Sainte-Sophie, à compter de 19 h.

Taxes municipales : 1^{er} versement, le 8 février 2016.

Organismes

AA : Pavillon Bellevue situé au 425 rue Gascon le jeudi 20 h et le dimanche 10 h

Cercle de Fermières

→ Réunion le 2^e mercredi du mois à 19 h

La Montagne d'Espoir

→ **Aide alimentaire** (résidents de Sainte-Sophie seulement) : lundi 9 h 30 à 11 h 30

Club social Le Réveil amical

- Souper spaghetti le 12 décembre au pavillon Lionel Renaud
- 16 décembre: party de Noël au pavillon Roland-Guindon

ACTIVITÉS À NE PAS MANQUER
12 décembre

Barrage routier 9 h à 15 h

Défilé de Noël à 16 h 30

Souper spaghetti dès 16 h 30
au pavillon Lionel Renaud



Fête des neiges
21 février
10 h à 16 h

DÉCEMBRE 2015

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 V1	2 R1	3 O1	4 V2	5
6	7	8 V1 Ass. municipale	9 R2	10 O2	11 V2	12 Activités de Noël
13	14	15 V1	16 R1	17 O1	18 V2	19
20	21	22 V1	23 R2	24 O2 V2	25 Noël	26
27	28	29 V1	30 R1	31 O1 V2	Collecte des ordures 24 décembre	

JANVIER 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Collecte des ordures 31 décembre					1 Jour de l'An	2
3	4	5 V1	6 R2	7 O2	8 V2	9
11	11	12 V1 Ass. municipale	13 R1	14 O1	15 V2	16
17	18	19 V1	20 R2	21 O2	22 V2	23
24/31	25	26 V1	27 R1	28 O1	29 V2	30

FÉVRIER 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2 V1	3 R2	4 O2	5 V2	6
7	8 1 ^{er} versement taxes	9 V1 Ass. municipale	10 R1	11 O1	12 V2	13
14 St-Valentin	15	16 V1	17 R2	18 O2	19 V2	20
21 Fête des neiges	22	23 V1	24 R1	25 O1	26 V2	27
28	29					